

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1**

**Lettre de présentation et questionnaire**



Montréal, le 19 juin 2000

Aux responsables régionaux des PRAMIRS  
des directions régionales de la santé publique

**OBJET : Questionnaire sur la gestion de l'accès au matériel d'injection et de la récupération des seringues dans les programmes régionaux d'accès au matériel d'injection et de récupération des seringues (PRAMIRS)**

---

Madame,  
Monsieur,

Dans le cadre du programme Hépatite C, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) prévoit, au cours de l'année financière 2000-2001, compléter et bonifier l'accès au matériel d'injection stérile pour les PRAMIRS. Le MSSS suggère que, outre les seringues, divers éléments soient rendus accessibles aux personnes qui font usage de drogues par injection dans le but de prévenir la transmission du VIH et des hépatites B et C.

C'est dans ce contexte qu'une enquête, résultant d'une collaboration entre le MSSS et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), a été instaurée. Cette enquête permettra : 1) l'identification des barrières et la définition des modalités idéales relativement à l'accès au matériel d'injection et à la récupération des seringues ; 2) l'identification du matériel d'injection, destiné aux utilisateurs de drogues par injection (UDI), dans le cadre de la prévention de la transmission du VIH et des hépatites B et C. Le but étant de proposer aux PRAMIRS des moyens afin de faciliter l'accès au matériel d'injection et la récupération des seringues.

Vous trouverez, ci-joint, un questionnaire que nous vous invitons à compléter et à retourner avant le 3 juillet 2000, par courrier électronique à l'adresse suivante [marie-claude.rene@msss.gouv.qc.ca](mailto:marie-claude.rene@msss.gouv.qc.ca) ou par la poste au 201, boul. Crémazie Est, bureau RC 03, Montréal (Québec) H2M 1L2. Ce questionnaire a pour but de tracer un portrait national de la gestion de l'accès au matériel d'injection et de la récupération des

seringues dans les PRAMIRS et non un portrait particulier à chacun des centres d'accès au matériel d'injection. Le compléter ne nécessite donc pas une collecte d'informations auprès des différents centres d'accès au matériel d'injection. Il s'agit plutôt de connaître votre perception de la situation. En l'absence de réponse et/ou pour des précisions, nous communiquerons avec vous dans la semaine du 3 juillet 2000.

Pour recevoir des informations complémentaires relativement à ce questionnaire, nous vous invitons à communiquer avec madame Marie-Claude René, au CQCS, au numéro de téléphone (514) 873-9976 ou encore par courrier électronique à l'adresse mentionnée précédemment.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration. Nous nous engageons à vous faire part des résultats de cette enquête dès qu'ils seront disponibles, plus précisément au cours de l'automne 2000 et ce, afin que vous puissiez structurer la gestion de l'approvisionnement en matériel d'injection en fonction des enveloppes budgétaires qui vous seront allouées.

Richard Cloutier  
Agent de recherche et de planification  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

- p. j. Questionnaire sur la gestion de l'accès au matériel d'injection et de la récupération des seringues
- c. c. Coordonnateurs en maladies infectieuses des directions régionales de la santé publique  
Docteure Danielle Auger, CQCS, MSSS  
Docteur Marc Dionne, INSPQ

**QUESTIONNAIRE SUR  
LA GESTION DE L'ACCÈS AU MATÉRIEL  
D'INJECTION ET DE  
LA RÉCUPÉRATION DES SERINGUES  
DANS LES PROGRAMMES RÉGIONAUX D'ACCÈS  
AU MATÉRIEL D'INJECTION ET DE  
RÉCUPÉRATION DES SERINGUES (PRAMIRS)**

Complétez ce questionnaire en vous référant à la période se situant entre le 1<sup>er</sup> avril 1999 et le 31 mars 2000.

Cochez (✓) la réponse qui correspond à votre opinion ou à votre situation.

Retournez le questionnaire avant le 3 juillet 2000, par courrier électronique à l'adresse suivante : [marie-claude.rene@msss.gouv.qc.ca](mailto:marie-claude.rene@msss.gouv.qc.ca) ou par la poste au 201, boul. Crémazie Est, bureau RC-03, Montréal (Québec) H2M 1L2.

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de région : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Ce questionnaire a pour but de tracer un portrait national de la gestion de l'accès au matériel d'injection et de la récupération des seringues dans les programmes régionaux d'accès au matériel d'injection et de récupération des seringues (PRAMIRS) et non pas un portrait particulier à chacun des centres d'accès au matériel d'injection. Le compléter ne nécessite donc pas une collecte d'informations auprès des différents centres d'accès au matériel d'injection. Nous vous invitons plutôt à le compléter en faisant référence à votre perception de la situation.

À l'intérieur de ce questionnaire, l'expression programme régional d'accès au matériel d'injection et de récupération des seringues (PRAMIRS) sera utilisée.

Ce questionnaire se divise en trois sections, soit : la gestion de l'accès au matériel d'injection, la gestion de la récupération des seringues et les outils de communication destinés à encourager les UDI à utiliser et à se procurer du matériel d'injection stérile ainsi qu'à récupérer les seringues.

Merci de votre collaboration !

## GESTION DE L'ACCÈS AU MATÉRIEL D'INJECTION

1. Votre PRAMIRS dispose-t-il d'un système structuré régional d'approvisionnement\* en matériel d'injection, organisé par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) ?
  - Oui    Décrivez le fonctionnement de ce système structuré régional d'approvisionnement en matériel d'injection en n'oubliant pas de préciser le transport ainsi le coût relié à celui-ci. Si certains types de centres d'accès ne participent pas au système régional structuré d'approvisionnement, ou encore si certains types de centres d'accès se procurent des éléments du matériel d'injection à l'extérieur de ce système, précisez ces situations.
  - Non    Passez à la question 4.

\* Système structuré régional d'approvisionnement :

Système dans lequel l'approvisionnement en matériel d'injection de l'ensemble des centres d'accès au matériel d'injection de la région s'effectue de manière centralisée. L'ensemble des centres d'accès s'approvisionnant au même endroit.



Cette légende vous permettra de répondre aux différentes questions qui suivront.

T : Trousse

U : Unité

CLSC : Centre local de services communautaires

CH : Centre hospitalier

CM : Clinique médicale

PHAR : Pharmacie

CSP : Centre spécialisé de prévention du VIH auprès des UDI

UM : Unité mobile

TR : Travail de rue

OC : Organisme communautaire avec site fixe de distribution de seringues

NS : Ne sait pas

NA : Ne s'applique pas



Si votre PRAMIRS **dispose d'un système structuré régional d'approvisionnement** en matériel d'injection, répondez aux questions **10 et 11** et passez ensuite aux questions **14 et 15**.

Si votre PRAMIRS **ne dispose pas d'un système structuré d'approvisionnement** en matériel d'injection, répondez aux questions **8 à 15**.









12. Selon le type de centres d'accès, inscrivez les lieux d'approvisionnement en matériel d'injection.

Exemple :

Types de centres d'accès	Lieux d'approvisionnement en matériel d'injection
CLSC	Source Médicale Corporation et Dismaid

Types de centres d'accès	Lieux d'approvisionnement en matériel d'injection
CLSC	
CH	
CM	
PHAR	
CSP	
UM	
TR	
OC	

13. Selon le type de centres d'accès, indiquez qui effectue le transport du matériel d'injection ainsi que les coûts reliés au transport., pour la période de référence. Exemple :

Types de centres d'accès	Transport	Coûts
CLSC	Compagnie de transport CGF Pharmatech	000 \$

Types de centres d'accès	Transport	Coûts
CLSC		\$
CH		\$
CM		\$
PHAR		\$
CSP		\$
UM		\$
TR		\$
OC		\$

14. Selon le type de centres d'accès, indiquez le montant investi pour l'approvisionnement en matériel d'injection ainsi que la provenance des fonds, pour la période de référence. Exemple :

Types de centres d'accès	Montant investi pour l'approvisionnement en matériel d'injection	Provenance des fonds
CLSC	1500,00 \$ - 2000,00 \$	DRSP

Types de centres d'accès	Montant investi pour l'approvisionnement en matériel d'injection	Provenance des fonds
CLSC	\$	
CH	\$	
CM	\$	
PHAR	\$	
CSP	\$	
UM	\$	
TR	\$	
OC	\$	

15. Quel est le montant investi par la DRSP pour l'approvisionnement en matériel d'injection du PRAMIRS, pour la période de référence ?

\_\_\_\_\_ \$

**GESTION DE LA RÉCUPÉRATION DES SERINGUES**

1. Votre PRAMIRS dispose-t-il d'un système structuré régional de récupération\* des seringues, organisé par la DRSP ?

- Oui
- Non    Passez à la question 4.

\* Système structuré régional de récupération :

Système dans lequel la récupération du matériel d'injection de l'ensemble des centres d'accès au matériel d'injection de la région s'effectue de manière centralisée.

2. Décrivez les avantages de l'utilisation de ce système structuré régional de récupération des seringues, organisé par la DRSP.

3. Décrivez les désavantages de l'utilisation de ce système structuré régional de récupération des seringues, organisé par la DRSP..

4. Selon le type de centres d'accès au matériel d'injection, indiquez si les contenants de récupération utilisés sont de format **individuel (I)** et/ou **collectif (C)**, ainsi que les **marques**, les **lieux d'approvisionnement**, les **coûts par unité** et les **personnes à qui sont remis les contenants de récupération**. Cochez (✓) ou inscrivez les réponse dans les cases qui correspondent. Un même type de centres d'accès peut utiliser des contenants de format individuel et collectif. Exemple :

Types de centres d'accès		Marques	Lieux d'approvisionnement	Coûts par unité	Remis à :		
					Employés	UDI	Autre : _____
CLSC	I	B-D	Source Médicale Corporation	00 \$		✓	
	C	B-D	Source Médicale Corporation	00 \$	✓	✓	

Types de centres d'accès		Contenants de récupération					
		Marques	Lieux d'approvisionnement	Coûts par unité	Remis à :		
					Employés	UDI	Autre : _____
CLSC	I			\$			
	C			\$			
CH	I			\$			
	C			\$			
CM	I			\$			
	C			\$			
PHAR	I			\$			
	C			\$			
CSP	I			\$			
	C			\$			
UM	I			\$			
	C			\$			
TR	I			\$			
	C			\$			
OC	I			\$			
	C			\$			

## LÉGENDE

Individuel (I) : 75 seringues et moins

Collectif (C): plus de 75 seringues

5. Selon le type de centres d'accès au matériel d'injection, indiquez **qui effectue le transport** des seringues souillées, **les destinataires ou les centres d'entreposage et de traitement**, le **montant investi pour la récupération** des seringues ainsi que la **provenance des fonds**, pour la période de référence.

Exemple :

Types de centres d'accès	Transport des seringues	Destinataires ou centres d'entreposage et de traitement	Montants investis pour la récupération	Provenance des fonds
CLSC	Compagnie de récupération Medtech	Compagnie de récupération Medtech	000 \$	DRSP

Types de centres d'accès	Transport des seringues	Destinataires ou centres d'entreposage et de traitement	Montants investis pour la récupération	Provenance des fonds
CLSC			\$	
CH			\$	
CM			\$	
PHAR			\$	
CSP			\$	
UM			\$	
TR			\$	
OC			\$	

6. Quel est le montant investi par la DRSP pour la récupération des seringues du PRAMIRS, pour la période de référence ?

\_\_\_\_\_ \$

7. Selon le type de centres d'accès au matériel d'injection, inscrivez les **façons de procéder** lorsqu'un UDI rapporte des seringues souillées dans un contenant autre que les contenants de récupération distribués à cet effet. Exemple :

Types de centre d'accès	Façons de procéder lorsqu'un UDI rapporte des seringues souillées dans un contenant autre que les contenants de récupération distribués à cet effet
CLSC	Si le contenant utilisé par l'UDI est rigide, celui-ci ou la personne à l'accueil le déposera dans un contenant de récupération plus grand prévu à cet effet. Si le contenant utilisé par l'UDI est semi-rigide ou souple, l'UDI devra transférer les seringues souillées dans un contenant de récupération prévu à cet effet. Si l'UDI refuse d'effectuer le transfert, ce type de centres d'accès ne récupère pas les seringues souillées rapportées par l'UDI.

Types de centre d'accès	Façons de procéder lorsqu'un UDI rapporte des seringues souillées dans un contenant autre que les contenants de récupération distribués à cet effet
CLSC	
CH	
CM	
PHAR	
CSP	
UM	
TR	
OC	

8. Votre DRSP a-t-elle entrepris des démarches\* concernant la récupération des seringues retrouvées dans l'environnement ?

Oui

Non    Passez à la question 10.

\* Exemples de démarches : discussions régionales avec les CLSC et/ou les municipalités, formations des employés des municipalités, activités d'information et de prévention auprès des élèves du préscolaire – primaire – secondaire, élaboration d'affiches, etc.

9. Décrivez les démarches entreprises concernant la récupération des seringues retrouvées dans l'environnement et indiquez les éléments qui ont facilité ou compliqué ces démarches.

Descriptions des démarches entreprises (envoyez une copie d'un document explicatif si possible)	Éléments qui ont facilité les démarches entreprises	Éléments qui ont compliqué les démarches entreprises

Passez à la question 11.

10. Indiquez les raisons pour lesquelles votre DRSP n'a pas entrepris de démarches concernant la récupération des seringues retrouvées dans l'environnement.



12. Selon le type de centres d'accès au matériel d'injection, indiquez les éléments qui facilitent ou compliquent l'élaboration d'un système structuré régional de récupération des seringues ainsi que les solutions trouvées pour remédier aux complications, s'il y a lieu.



Élaboration d'un système structuré de récupération des seringues			
Types de centres d'accès	Éléments qui facilitent	Éléments qui compliquent	Solutions pour remédier aux complications
CLSC			
CH			
CM			
PHAR			
CSP			
UM			
TR			
OC			

**Outils de communication destinés à encourager les UDI à utiliser et à se procurer du matériel d'injection stérile ainsi qu'à récupérer les seringues**

1. Le CQCS a produit et mis à la disposition des DRSP différents outils de communication destinés à encourager les UDI à utiliser et à se procurer du matériel d'injection stérile ainsi qu'à récupérer les seringues. Votre DRSP a-t-elle fait la promotion de ces outils auprès des centres d'accès au matériel d'injection et/ou auprès de tout établissement susceptible d'accueillir des UDI ou des proches ? Pour compléter le tableau, référez-vous à la légende au bas de la page.

Outils de communication		Oui	Non	NS	Si non, raisons :
Autocollants A					
Affiches A					
Autocollants B	Version française				
	Version Anglaise				
Affiches B					
Dépliants					

**LÉGENDE**

Autocollants A :  (1993)  
 Affiches A : « Lutte contre le SIDA. Vous pouvez obtenir des seringues aux endroits où vous voyez ceci  » (1993)  
 Autocollants B : « Je rapporte mes seringues » (v.f.) « I bring back my needles » (v.a.) (1994)  
 Affiches B : « Je rapporte mes seringues » (1995)  
 Dépliants : « Chacun sa seringue. Une idée fixe » (1997)



2. Selon vous, ces outils de communication ont-ils été utilisés **au moment de leur parution** par les centres d'accès et/ou par les établissements susceptibles d'accueillir des UDI ou des proches ? Pour compléter le tableau, référez-vous à la légende au bas de la page.

Outils de communication		Oui	Non	NS	Si non, raisons :
Autocollants A					
Affiches A					
Autocollants B	Version française				
	Version Anglaise				
Affiches B					
Dépliants					

3. Selon vous, ces outils de communication sont-ils utilisés **en ce moment** par les centres d'accès et/ou par les établissements susceptibles d'accueillir des UDI ou des proches ? Pour compléter le tableau, référez-vous à la légende au bas de la page.

Outils de communication		Oui	Non	NS	Si non, raisons :
Autocollants A					
Affiches A					
Autocollants B	Version française				
	Version Anglaise				
Affiches B					
Dépliants					



#### LÉGENDE

Autocollants A :  (1993)  
 Affiches A : « Lutte contre le SIDA. Vous pouvez obtenir des seringues aux endroits où vous voyez ceci  » (1993)  
 Autocollants B : « Je rapporte mes seringues » (v.f.) « I bring back my needles » (v.a.) (1994)  
 Affiches B : « Je rapporte mes seringues » (1995)  
 Dépliants : « Chacun sa seringue. Une idée fixe » (1997)

4. Quelles suggestions, s'il y a lieu, proposeriez-vous au CQCS afin d'améliorer ces outils de communication ? Pour compléter le tableau, référez-vous à la légende au bas du tableau.

Outils de communication		Suggestions
Autocollants A		
Affiches A		
Autocollants B	Version française	
	Version anglaise	
Affiches B		
Dépliants		

#### LÉGENDE

Autocollants A :	 (1993)
Affiches A :	« Lutte contre le SIDA. Vous pouvez obtenir des seringues aux endroits où vous voyez ceci  » (1993)
Autocollants B :	« Je rapporte mes seringues » (v.f.) « I bring back my needles » (v.a.) (1994)
Affiches B :	« Je rapporte mes seringues » (1995)
Dépliants :	« Chacun sa seringue. Une idée fixe » (1997)

5. Disposez-vous d'autres outils de communication destinés à encourager les UDI à utiliser et à se procurer du matériel d'injection stérile ainsi qu'à récupérer les seringues ?
- Oui    Faire parvenir une copie de ces outils de communication par la poste.
- Non
6. Quels types de messages les PRAMIRS doivent-ils véhiculer en matière de récupération des seringues ?

7. Quelles suggestions pourriez-vous faire au CQCS, dans l'optique de l'élaboration de nouveaux outils de communication afin d'encourager les UDI à utiliser et à se procurer du matériel d'injection stérile ainsi qu'à récupérer les seringues ?

8. À l'intérieur de quels médiums d'information devrait-on inclure les outils de communication en matière d'utilisation et d'accès au matériel d'injection stérile ainsi que de récupération des seringues ?

Journaux

Radio

Télévision

Autre : \_\_\_\_\_

## **ANNEXE 2**

**Gestion de l'approvisionnement des régions disposant d'un système structuré d'approvisionnement en matériel d'injection**

Région	Description																			
01	<p><b>Organisation :</b> La DRSP fait l'achat du matériel contenu dans les trousse, en fait l'assemblage et les distribue aux différents centres d'accès, selon leurs besoins. Les centres d'accès n'ont rien à déboursier.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> Tous les centres d'accès aux seringues de la région (CLSC, CH et PHAR).</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse.</p> <p><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></p> <table> <tr> <td>Seringues B-D</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Dépliants différents (matériel d'information)</td> <td>5-6</td> </tr> </table> <p><b>Lieux d'approvisionnement :</b> NS</p> <p><b>Coût à l'unité :</b> NS</p> <p><b>Coût de la trousse :</b> NS</p> <p><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></p> <table> <thead> <tr> <th></th> <th>« Qui où comment »</th> <th>Coût</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du fournisseur vers la DRSP</td> <td>NS</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>De la DRSP vers les centres d'accès</td> <td>DRSP</td> <td>NS</td> </tr> </tbody> </table>	Seringues B-D	5	Tampons d'alcool	5	Condoms	2	Lubrifiants	2	Dépliants différents (matériel d'information)	5-6		« Qui où comment »	Coût	Du fournisseur vers la DRSP	NS	NS	De la DRSP vers les centres d'accès	DRSP	NS
Seringues B-D	5																			
Tampons d'alcool	5																			
Condoms	2																			
Lubrifiants	2																			
Dépliants différents (matériel d'information)	5-6																			
	« Qui où comment »	Coût																		
Du fournisseur vers la DRSP	NS	NS																		
De la DRSP vers les centres d'accès	DRSP	NS																		

Région	Description																																	
02	<p><b>Organisation :</b> Le système d'approvisionnement en matériel d'injection est organisé par la DRSP.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> Tous les centres d'accès au matériel d'injection (CLSC, CH, CM, PHAR, TR et OC). Toutes les PHAR qui distribuent du matériel d'injection s'approvisionnent à la DRSP.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité.</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th colspan="2"><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></th> <th><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> <td>Condoms</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé</td> <td>4</td> <td>Seringues Térumo</td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo</td> <td>4</td> <td>Tampons d'alcool</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>4</td> <td>Lubrifiants</td> </tr> </tbody> </table> <table border="0"> <thead> <tr> <th colspan="2"><b>Lieux d'approvisionnement :</b></th> <th><b>Coût à l'unité :</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Condoms :</td> <td>Les Distributions Mélanie France 1070, Grant, Longueuil (Qc) J4H 3K1 Téléphone : (450) 646-5165 Télécopie : (450) 646-4555 Service : Monique Lambert</td> <td>0,15 \$</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé :</td> <td>Entreprise privée</td> <td>0,10 \$</td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo :</td> <td>CRAG (regroupement d'achat en groupe)</td> <td>0,07 \$</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>CRAG</td> <td>1,50 \$/200 donc 0,01 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants :</td> <td>CRAG</td> <td>5,18 \$/144 donc 0,04 \$ l'unité</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Coût de la trousse :</b> 1,25\$ (avant taxes). Le contrat pour confectionner les trousses est donné à un organisme communautaire au coût d'environ 50 \$ par année.</p>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>	Condoms	2	Condoms	Matériel imprimé	4	Seringues Térumo	Seringues Térumo	4	Tampons d'alcool	Tampons d'alcool	4	Lubrifiants	<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité :</b>	Condoms :	Les Distributions Mélanie France 1070, Grant, Longueuil (Qc) J4H 3K1 Téléphone : (450) 646-5165 Télécopie : (450) 646-4555 Service : Monique Lambert	0,15 \$	Matériel imprimé :	Entreprise privée	0,10 \$	Seringues Térumo :	CRAG (regroupement d'achat en groupe)	0,07 \$	Tampons d'alcool :	CRAG	1,50 \$/200 donc 0,01 \$ l'unité	Lubrifiants :	CRAG	5,18 \$/144 donc 0,04 \$ l'unité
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																
Condoms	2	Condoms																																
Matériel imprimé	4	Seringues Térumo																																
Seringues Térumo	4	Tampons d'alcool																																
Tampons d'alcool	4	Lubrifiants																																
<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité :</b>																																
Condoms :	Les Distributions Mélanie France 1070, Grant, Longueuil (Qc) J4H 3K1 Téléphone : (450) 646-5165 Télécopie : (450) 646-4555 Service : Monique Lambert	0,15 \$																																
Matériel imprimé :	Entreprise privée	0,10 \$																																
Seringues Térumo :	CRAG (regroupement d'achat en groupe)	0,07 \$																																
Tampons d'alcool :	CRAG	1,50 \$/200 donc 0,01 \$ l'unité																																
Lubrifiants :	CRAG	5,18 \$/144 donc 0,04 \$ l'unité																																

<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>		
	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>
<u>Du fournisseur vers la DRSP</u>		
Condoms	Les Distributions Mélanie France	NS
Seringues Térumo, tampons d'alcool et lubrifiants	CRAG	NS
Matériel imprimé	NS	NS
<u>De la DRSP vers les centres d'accès</u>		
De la DRSP vers CLSC	Postes Canada	41,75 \$
De la DRSP vers CH	Postes Canada	67,75 \$
De la DRSP vers CM	Employé DRSP	0,00 \$
De la DRSP vers PHAR	Postes Canada	64,75 \$
De la DRSP vers TR	Postes Canada	15,00 \$
De la DRSP vers OC	Postes Canada/Dicom/Purolater	<u>27,50 \$</u>
		<b>216,75 \$ pour l'année de référence</b>

Région	Description															
03	<p><b>Organisation :</b> Achat de seringues par le biais de la DSP pour les OC de la région de Québec. S'adresser à : madame Chantal Garneau de l'équipe MTS/Sida, tél. : (418) 666-7000 poste 261.</p> <p><b>Procédures à suivre :</b></p> <pre> graph TD     Org[Organisme requérant] -- 1 --&gt; CG[Chantal Garneau 666-7000 poste 261 fax : 666-2776]     CG -- 2 --&gt; CHU[CHU]     CG --&gt; BD[Becton-Dickinson]     CHU -- 3 --&gt; RM[Réception de la marchandise]     RM --&gt; Org     CHU --&gt; CG     CG --&gt; CG[Retourner une copie de la preuve d'expédition à Chantal Garneau (par fax)]     CG -- 4 --&gt; CG     CG --&gt; DRSP[DRSP ADM]     DRSP -- 6 --&gt; Org   </pre> <p>La DRSP a établi des contacts avec la compagnie Becton-Dickinson (B-D) pour l'approvisionnement qui se fait via le CHUQ-CHUL. Le CSP commande les seringues à la DRSP et paie la facture à la DRSP. Les TR se procurent le matériel au CSP et les OC achètent leurs seringues à la DRSP.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> CSP, à leurs TR et certains OC ainsi que leurs TR. Les PHAR, officiellement identifiées comme donnant des seringues, achètent et vendent les seringues à l'unité. Les PHAR finance elle-même la récupération de leurs seringues.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> D'unité.</p> <table> <thead> <tr> <th colspan="2">Lieux d'approvisionnement :</th> <th>Coût à l'unité :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Condoms :</td> <td>Ansell Canada, Cowansville :</td> <td>0,17 \$-0,18 \$</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé :</td> <td>CQCS</td> <td>Frais de transport NS</td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D :</td> <td>Source Médicale</td> <td>0,12 \$*</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>CHUL magasin</td> <td>0,06 \$*</td> </tr> </tbody> </table> <p>* À ce prix, il faut ajouter les frais de messagerie, les frais de réquisition de magasin, les frais d'administration de 10 %, la TPS et la TVQ. La compagnie B-D vend toujours ses seringues à</p>	Lieux d'approvisionnement :		Coût à l'unité :	Condoms :	Ansell Canada, Cowansville :	0,17 \$-0,18 \$	Matériel imprimé :	CQCS	Frais de transport NS	Seringues B-D :	Source Médicale	0,12 \$*	Tampons d'alcool :	CHUL magasin	0,06 \$*
Lieux d'approvisionnement :		Coût à l'unité :														
Condoms :	Ansell Canada, Cowansville :	0,17 \$-0,18 \$														
Matériel imprimé :	CQCS	Frais de transport NS														
Seringues B-D :	Source Médicale	0,12 \$*														
Tampons d'alcool :	CHUL magasin	0,06 \$*														

0,12 \$, mais le CHUQ-CHUL applique toutes sortes de frais et le prix de la seringue peut ainsi varier entre 0,16 \$ et 0,26 \$ selon les factures.

**Transport « qui où comment » et coût :**

	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>
Source Médicale vers centres d'accès	Camion de Source Médicale	NS
Ansell Canada vers centres d'accès	Camion de Ansell Canada	NS
Du CHUL magasin vers centres d'accès	NS	NS



<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>		
	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>
Des fournisseurs vers Blits	Fournisseurs	Plus de 100,00 \$ : pas de frais
De Blits vers les centres d'accès	Par courrier (poste)	Moins de 100,00 \$ : NS 296,69 \$ pour la période demandée

Région	Description																																					
05	<p><b>Organisation :</b> Le centre de dépistage VIH du CLSC effectue l'approvisionnement des centres d'accès au matériel d'injection. Ces derniers effectuent leur demande en téléphonant au centre de dépistage VIH. Aucun coût relié à ce service pour ceux qui en font la demande. Le centre de dépistage monte les trousse.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> CLSC, CH, TR. Certaines PHAR, officiellement identifiées comme donnant accès à des seringues, vendent des seringues mais ne s'approvisionnent pas au centre de dépistage.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité.</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></td> <td></td> <td><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> <td>Condoms</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé</td> <td>2</td> <td>Matériel imprimé</td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D</td> <td>5</td> <td>Seringues B-D</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>6</td> <td>Tampons d'alcool</td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants</td> <td>2</td> <td>Lubrifiants</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Garrots</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Gants latex</td> </tr> </table> <p><b>Lieux d'approvisionnement :</b> CLSC mais on ignore où le CLSC s'approvisionne.</p> <p><b>Coût à l'unité :</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Condoms</td> <td>0,12\$</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé, seringues, tampons d'alcool, lubrifiants, garrots, gants latex</td> <td>NS</td> </tr> </table> <p><b>Coût de la trousse :</b> NS</p> <p><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>« Qui où comment »</th> <th>Coût</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du fournisseur vers le centre dépistage</td> <td>NS</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Du centre de dépistage vers les centres d'accès</td> <td>Messagerie rapide</td> <td>98,95 \$</td> </tr> </tbody> </table>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>	Condoms	2	Condoms	Matériel imprimé	2	Matériel imprimé	Seringues B-D	5	Seringues B-D	Tampons d'alcool	6	Tampons d'alcool	Lubrifiants	2	Lubrifiants			Garrots			Gants latex	Condoms	0,12\$	Matériel imprimé, seringues, tampons d'alcool, lubrifiants, garrots, gants latex	NS		« Qui où comment »	Coût	Du fournisseur vers le centre dépistage	NS	NS	Du centre de dépistage vers les centres d'accès	Messagerie rapide	98,95 \$
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																				
Condoms	2	Condoms																																				
Matériel imprimé	2	Matériel imprimé																																				
Seringues B-D	5	Seringues B-D																																				
Tampons d'alcool	6	Tampons d'alcool																																				
Lubrifiants	2	Lubrifiants																																				
		Garrots																																				
		Gants latex																																				
Condoms	0,12\$																																					
Matériel imprimé, seringues, tampons d'alcool, lubrifiants, garrots, gants latex	NS																																					
	« Qui où comment »	Coût																																				
Du fournisseur vers le centre dépistage	NS	NS																																				
Du centre de dépistage vers les centres d'accès	Messagerie rapide	98,95 \$																																				

Région	Description																																		
06	<p><b>Organisation :</b>  La DSP a une entente avec Approvisionnements Montréal pour l'achat du matériel d'injection. Trois compagnies fournissent le matériel : Source Médicale, Cascades Dismed Inc. et La Cie de Bouteilles Consolidated. Tous les organismes (sauf les pharmacies) commandent le matériel une fois par mois à une secrétaire de la DRSP attirée à ce travail. La secrétaire envoie les commandes aux compagnies. Les bouteilles sont commandées en vrac par la DRSP et livrées par messenger. Approvisionnements Montréal s'occupe de négocier les contrats de matériel et c'est à lui que s'adresse la DRSP lorsque surviennent des difficultés sur le plan de l'approvisionnement.</p> <p><b>Acheminement vers :</b>  Tous les centres d'accès (CLSC, CH, CSP, UM, TR, OC). Certaines PHAR ne donnant pas accès à des seringues les achètent à l'unité de leur propre fournisseur.</p> <p><b>Achat sous forme :</b>  D'unité pour l'ensemble des centres d'accès à l'exception des PHAR pour lesquelles des troussees sont fabriquées.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b>  D'unité pour l'ensemble des centres d'accès à l'exception des PHAR qui se procurent des troussees.</p> <table border="0" data-bbox="358 997 1395 1291"> <thead> <tr> <th data-bbox="358 997 868 1029"><b>Éléments de la trousse des PHAR et nombre :</b></th> <th data-bbox="976 997 1312 1029"><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="358 1039 722 1071">Seringues 1cc Térumo            5</td> <td data-bbox="976 1039 1242 1071">Bouteilles sans eau stérile</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1081 722 1113">Tampons d'alcool                5</td> <td data-bbox="976 1081 1079 1113">Condoms</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1123 722 1155">Condom                              1</td> <td data-bbox="976 1123 1161 1155">Matériel imprimé</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1165 722 1197">Outils d'information            1</td> <td data-bbox="976 1165 1161 1197">Seringues Térumo</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="976 1207 1128 1239">Seringues B-D</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="976 1249 1161 1281">Tampons d'alcool</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="976 1291 1096 1323">Lubrifiants</td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="358 1291 1395 1396">CACTUS distribue également à l'unité des filtres à cigarettes qu'il se procure lui-même, en dehors du système central d'approvisionnement, dans des dépanneurs au coût de 1,70 \$ pour 200, donc 0,01 \$ l'unité.</p> <table border="0" data-bbox="358 1438 1395 1858"> <thead> <tr> <th data-bbox="358 1438 690 1470"><b>Lieux d'approvisionnement :</b></th> <th data-bbox="950 1438 1258 1501"><b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b> prix en vigueur en juin 2000</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="358 1522 868 1585">Bouteilles sans eau stérile : La Cie de Bouteilles Consolidated</td> <td data-bbox="950 1522 1031 1554">0,18 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1596 836 1627">Condoms : Source Médicale</td> <td data-bbox="950 1596 1372 1627">175 \$/boîte de 1440 donc 0,12 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1638 690 1669">Matériel imprimé : NS</td> <td data-bbox="950 1638 998 1669">NS</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1680 885 1711">Seringues Térumo : Cascades Dismed Inc.</td> <td data-bbox="950 1680 1339 1711">11 \$/boîte de 100 donc 0,11 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1722 836 1753">Seringues B-D : Source Médicale</td> <td data-bbox="950 1722 1372 1753">10,17 \$/boîte de 100 donc 0,10 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1764 836 1795">Tampons d'alcool : Source Médicale</td> <td data-bbox="950 1764 1372 1795">1,65 \$/boîte de 200 donc 0,01 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1806 836 1837">Lubrifiants : Source Médicale</td> <td data-bbox="950 1806 1372 1837">6,80 \$/boîte de 100 donc 0,07 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td data-bbox="358 1848 836 1879">Trousse : Source Médicale</td> <td data-bbox="950 1848 1031 1879">1,80 \$</td> </tr> </tbody> </table>	<b>Éléments de la trousse des PHAR et nombre :</b>	<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>	Seringues 1cc Térumo            5	Bouteilles sans eau stérile	Tampons d'alcool                5	Condoms	Condom                              1	Matériel imprimé	Outils d'information            1	Seringues Térumo		Seringues B-D		Tampons d'alcool		Lubrifiants	<b>Lieux d'approvisionnement :</b>	<b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b> prix en vigueur en juin 2000	Bouteilles sans eau stérile : La Cie de Bouteilles Consolidated	0,18 \$	Condoms : Source Médicale	175 \$/boîte de 1440 donc 0,12 \$ l'unité	Matériel imprimé : NS	NS	Seringues Térumo : Cascades Dismed Inc.	11 \$/boîte de 100 donc 0,11 \$ l'unité	Seringues B-D : Source Médicale	10,17 \$/boîte de 100 donc 0,10 \$ l'unité	Tampons d'alcool : Source Médicale	1,65 \$/boîte de 200 donc 0,01 \$ l'unité	Lubrifiants : Source Médicale	6,80 \$/boîte de 100 donc 0,07 \$ l'unité	Trousse : Source Médicale	1,80 \$
<b>Éléments de la trousse des PHAR et nombre :</b>	<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																		
Seringues 1cc Térumo            5	Bouteilles sans eau stérile																																		
Tampons d'alcool                5	Condoms																																		
Condom                              1	Matériel imprimé																																		
Outils d'information            1	Seringues Térumo																																		
	Seringues B-D																																		
	Tampons d'alcool																																		
	Lubrifiants																																		
<b>Lieux d'approvisionnement :</b>	<b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b> prix en vigueur en juin 2000																																		
Bouteilles sans eau stérile : La Cie de Bouteilles Consolidated	0,18 \$																																		
Condoms : Source Médicale	175 \$/boîte de 1440 donc 0,12 \$ l'unité																																		
Matériel imprimé : NS	NS																																		
Seringues Térumo : Cascades Dismed Inc.	11 \$/boîte de 100 donc 0,11 \$ l'unité																																		
Seringues B-D : Source Médicale	10,17 \$/boîte de 100 donc 0,10 \$ l'unité																																		
Tampons d'alcool : Source Médicale	1,65 \$/boîte de 200 donc 0,01 \$ l'unité																																		
Lubrifiants : Source Médicale	6,80 \$/boîte de 100 donc 0,07 \$ l'unité																																		
Trousse : Source Médicale	1,80 \$																																		

Une trousse est vendue aux pharmaciens (1,80 \$) qui la vendent à 3,50 \$. Les troussees sont vendues en boîte de 20 aux PHAR. La DRSP assume 4 \$ par boîte de 20 troussees (ceci est l'augmentation du produit depuis le début, car la DRSP n'a pas voulu augmenter le coût pour les PHAR). La trousse est vendue directement par Source Médicale aux PHAR. Source Médicale envoie un rapport mensuel des ventes aux PHAR à la DRSP.

**Transport « qui où comment » et coût :**

	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>
Source Médicale vers centres d'accès	CGF Pharmatech	15 244 \$
Source médicale envoie le matériel commandé à la compagnie CGF Pharmatech qui s'occupera de la livraison dans tous les organismes au coût de 1 \$ la livre.		
Cascades Dismed Inc. vers les centres d'accès	Cascades Dismed	Inclus dans le prix
Cascades Dismed Inc. (qui fournit les seringues Térumo) livre directement à chaque organisme.		
Bouteilles Consolidated vers la DRSP	Bouteilles Consolidated	0 \$
DRSP vers centres d'accès (bouteilles)	Messenger	NS (budget de l'unité)

Ces trois livraisons différentes sont faites le même jour, environ 10 jours après la date de commande de l'organisme. La secrétaire de la DRSP organise avec les compagnies les dates et les heures de livraison pour chaque organisme, car ils ne sont pas tous ouverts aux mêmes heures. Les organismes doivent retourner à la secrétaire le bon de commande en indiquant ce qu'ils ont reçu. Ce système permet à la DRSP de vérifier, entre autres, la fréquence des ruptures de stock et de les contrôler.

Région	Description																																										
08	<p><b>Organisation :</b> La DRSP s'occupe de l'approvisionnement des centres d'accès au matériel d'injection.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> Tous les centres d'accès au matériel d'injection (CLSC, CH et PHAR).</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité.</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></td> <td></td> <td><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></td> </tr> <tr> <td>Condom</td> <td>1</td> <td>Seringues B-D</td> </tr> <tr> <td>Dépliant et feuillet</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </table> <table border="0"> <tr> <td><b>Lieux d'approvisionnement :</b></td> <td></td> <td><b>Coût à l'unité :</b></td> </tr> <tr> <td>Condoms :</td> <td>Centre hospitalier de R. N.</td> <td>0,14 \$</td> </tr> <tr> <td>Dépliants :</td> <td>CQCS</td> <td>0 \$</td> </tr> <tr> <td>Feuillets :</td> <td>Photocopie à la RRSSS</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D :</td> <td>Centre hospitalier de R. N.</td> <td>0,14 \$</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>Centre hospitalier de R. N.</td> <td>0,10 \$ - 0,15 \$</td> </tr> </table> <p>En s'approvisionnant par le biais du Centre hospitalier de R. N., la DRSP bénéficie du prix accordé aux établissements participant au groupe d'achat régional.</p> <p><b>Coût de la trousse :</b> Si on ajoute le coût de l'enveloppe qui est de 0,05 \$ (débourré par la RRSSS) et le montage, le coût de chacune des trousses varie entre 1,25 \$ et 1,50 \$.</p> <p><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td><b>« Qui où comment »</b></td> <td><b>Coût</b></td> </tr> <tr> <td>Du CH vers la DRSP</td> <td>À pied, à cause de la proximité</td> <td>0 \$</td> </tr> <tr> <td>De la DRSP vers les centres d'accès</td> <td>Courrier</td> <td>NS</td> </tr> </table> <p>Les frais d'expédition du matériel vers les centres d'accès sont assumés par la DRSP.</p>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>	Condom	1	Seringues B-D	Dépliant et feuillet	2		Seringues B-D	2		Tampons d'alcool	2		<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité :</b>	Condoms :	Centre hospitalier de R. N.	0,14 \$	Dépliants :	CQCS	0 \$	Feuillets :	Photocopie à la RRSSS	NS	Seringues B-D :	Centre hospitalier de R. N.	0,14 \$	Tampons d'alcool :	Centre hospitalier de R. N.	0,10 \$ - 0,15 \$		<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>	Du CH vers la DRSP	À pied, à cause de la proximité	0 \$	De la DRSP vers les centres d'accès	Courrier	NS
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																									
Condom	1	Seringues B-D																																									
Dépliant et feuillet	2																																										
Seringues B-D	2																																										
Tampons d'alcool	2																																										
<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité :</b>																																									
Condoms :	Centre hospitalier de R. N.	0,14 \$																																									
Dépliants :	CQCS	0 \$																																									
Feuillets :	Photocopie à la RRSSS	NS																																									
Seringues B-D :	Centre hospitalier de R. N.	0,14 \$																																									
Tampons d'alcool :	Centre hospitalier de R. N.	0,10 \$ - 0,15 \$																																									
	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>																																									
Du CH vers la DRSP	À pied, à cause de la proximité	0 \$																																									
De la DRSP vers les centres d'accès	Courrier	NS																																									

Région	Description																																										
09	<p><b>Organisation :</b> La DRSP s'occupe de l'approvisionnement des centres d'accès au matériel d'injection. Les centres d'accès reçoivent gratuitement le matériel.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> CLSC, CH et TR. Les PHAR qui donnent le matériel d'injection se le procurent à la DRSP. Les PHAR qui vendent le matériel d'injection se le procurent chez leur fournisseur.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité.</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></td> <td></td> <td><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> <td>Condoms</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé</td> <td>2</td> <td>Seringues Térumo</td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo</td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </table> <table border="0"> <tr> <td><b>Lieux d'approvisionnement :</b></td> <td></td> <td><b>Coût à l'unité :</b></td> </tr> <tr> <td>Condom :</td> <td>Cascades Dismed</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé :</td> <td>Communication-Québec</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo :</td> <td>Cascades Dismed</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>Cascades Dismed</td> <td>NS</td> </tr> </table> <p><b>Coût de la trousse :</b> NS</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>« Qui où comment »</b></td> <td><b>Coût</b></td> </tr> <tr> <td>Du fournisseur vers la DRSP</td> <td>poste</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>De la DRSP vers les centres d'accès</td> <td>courrier</td> <td>NS (payé par la DRSP)</td> </tr> </table>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>	Condoms	2	Condoms	Matériel imprimé	2	Seringues Térumo	Seringues Térumo	3		Tampons d'alcool	2		<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité :</b>	Condom :	Cascades Dismed	NS	Matériel imprimé :	Communication-Québec	NS	Seringues Térumo :	Cascades Dismed	NS	Tampons d'alcool :	Cascades Dismed	NS	<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>				<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>	Du fournisseur vers la DRSP	poste	NS	De la DRSP vers les centres d'accès	courrier	NS (payé par la DRSP)
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																									
Condoms	2	Condoms																																									
Matériel imprimé	2	Seringues Térumo																																									
Seringues Térumo	3																																										
Tampons d'alcool	2																																										
<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité :</b>																																									
Condom :	Cascades Dismed	NS																																									
Matériel imprimé :	Communication-Québec	NS																																									
Seringues Térumo :	Cascades Dismed	NS																																									
Tampons d'alcool :	Cascades Dismed	NS																																									
<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>																																											
	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>																																									
Du fournisseur vers la DRSP	poste	NS																																									
De la DRSP vers les centres d'accès	courrier	NS (payé par la DRSP)																																									

Région	Description																																																
12	<p><b>Organisation :</b> La DRSP fait l'achat du matériel contenu, l'assemblage et la distribution.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> Tous les centres d'accès (CLSC et CH).</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité.</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></td> <td></td> <td><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> <td>Seringues B-D</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé (dépliants)</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </table> <table border="0"> <tr> <td><b>Lieux d'approvisionnement :</b></td> <td></td> <td><b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b></td> </tr> <tr> <td>Condoms :</td> <td>Partagec</td> <td>28,86 \$/boîte de 144 donc 0,20 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé (dépliants) :</td> <td>CQCS et photocopies</td> <td>0 \$</td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D :</td> <td>Partagec</td> <td>13,32 \$/boîte 100 donc 0,13 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>Partagec</td> <td>1,39 \$/boîte 200 donc 0,01 \$ l'unité</td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants :</td> <td>Partagec</td> <td>9,95 \$/boîte 144 donc 0,07\$ l'unité</td> </tr> </table> <p><b>Coût de la trousse :</b> 0,81 \$ (avant taxes).</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></td> <td></td> <td><b>« Qui où comment »</b></td> <td><b>Coût</b></td> </tr> <tr> <td>De Partagec vers la DRSP</td> <td></td> <td>Partagec</td> <td>0 \$</td> </tr> <tr> <td>De la DRSP vers les centres d'accès</td> <td></td> <td>Purolater</td> <td>NS</td> </tr> </table>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>	Condoms	2	Seringues B-D	Matériel imprimé (dépliants)	2		Seringues B-D	2		Tampons d'alcool	2		Lubrifiants	2		<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b>	Condoms :	Partagec	28,86 \$/boîte de 144 donc 0,20 \$ l'unité	Matériel imprimé (dépliants) :	CQCS et photocopies	0 \$	Seringues B-D :	Partagec	13,32 \$/boîte 100 donc 0,13 \$ l'unité	Tampons d'alcool :	Partagec	1,39 \$/boîte 200 donc 0,01 \$ l'unité	Lubrifiants :	Partagec	9,95 \$/boîte 144 donc 0,07\$ l'unité	<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>		<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>	De Partagec vers la DRSP		Partagec	0 \$	De la DRSP vers les centres d'accès		Purolater	NS
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																															
Condoms	2	Seringues B-D																																															
Matériel imprimé (dépliants)	2																																																
Seringues B-D	2																																																
Tampons d'alcool	2																																																
Lubrifiants	2																																																
<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b>																																															
Condoms :	Partagec	28,86 \$/boîte de 144 donc 0,20 \$ l'unité																																															
Matériel imprimé (dépliants) :	CQCS et photocopies	0 \$																																															
Seringues B-D :	Partagec	13,32 \$/boîte 100 donc 0,13 \$ l'unité																																															
Tampons d'alcool :	Partagec	1,39 \$/boîte 200 donc 0,01 \$ l'unité																																															
Lubrifiants :	Partagec	9,95 \$/boîte 144 donc 0,07\$ l'unité																																															
<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>		<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>																																														
De Partagec vers la DRSP		Partagec	0 \$																																														
De la DRSP vers les centres d'accès		Purolater	NS																																														

Région	Description																														
13	<p><b>Organisation :</b> En collaboration avec un des quatre CLSC de la région de Laval, un questionnaire est acheminé aux organismes communautaires lavallois et aux sites officiels d'échange de seringues, à raison d'une fois par année, leur permettant de soumettre leurs besoins en matériel de protection et d'injection. La gestion des commandes et la distribution de celles-ci sont assurées par le CLSC.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> UM, TR et OC. Les quatre CLSC puisent le matériel disponible dans leur établissement respectif. Les PHAR s'approvisionnent et vendent leur propre matériel sous forme d'unité.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> D'unité.</p> <table> <thead> <tr> <th>Lieux d'approvisionnement :</th> <th></th> <th>Coût à l'unité :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Condoms :</td> <td>CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal</td> <td>0,25 \$ à 0,50 \$</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé :</td> <td>CQCS</td> <td>0 \$ à 1 \$</td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo :</td> <td>CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal</td> <td>0,50 \$ à 1 \$</td> </tr> <tr> <td>Seringues B-D :</td> <td>CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal</td> <td>0,50 \$ à 1 \$</td> </tr> <tr> <td>Seringues 3cc : (pour l'injection de stéroïdes)</td> <td>CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal</td> <td>0,50 \$ à 1 \$</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal</td> <td>0,05 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></p> <table> <thead> <tr> <th></th> <th>« Qui où comment »</th> <th>Coût</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du fournisseur vers la DRSP</td> <td>NS</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>De la DRSP vers les centres d'accès</td> <td>UM, TR et OC qui se procurent le matériel au CLSC</td> <td>0\$</td> </tr> </tbody> </table>	Lieux d'approvisionnement :		Coût à l'unité :	Condoms :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,25 \$ à 0,50 \$	Matériel imprimé :	CQCS	0 \$ à 1 \$	Seringues Térumo :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,50 \$ à 1 \$	Seringues B-D :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,50 \$ à 1 \$	Seringues 3cc : (pour l'injection de stéroïdes)	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,50 \$ à 1 \$	Tampons d'alcool :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,05 \$		« Qui où comment »	Coût	Du fournisseur vers la DRSP	NS	NS	De la DRSP vers les centres d'accès	UM, TR et OC qui se procurent le matériel au CLSC	0\$
Lieux d'approvisionnement :		Coût à l'unité :																													
Condoms :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,25 \$ à 0,50 \$																													
Matériel imprimé :	CQCS	0 \$ à 1 \$																													
Seringues Térumo :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,50 \$ à 1 \$																													
Seringues B-D :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,50 \$ à 1 \$																													
Seringues 3cc : (pour l'injection de stéroïdes)	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,50 \$ à 1 \$																													
Tampons d'alcool :	CLSC qui s'approvisionne à Approvisionnements Montréal	0,05 \$																													
	« Qui où comment »	Coût																													
Du fournisseur vers la DRSP	NS	NS																													
De la DRSP vers les centres d'accès	UM, TR et OC qui se procurent le matériel au CLSC	0\$																													

Région	Description																																				
14	<p><b>Organisation :</b>  Dans le cadre de budget donné par le CQCS à la DRSP chaque année, cette dernière a décidé de garder une somme d'argent pour l'achat de matériel. Cet argent a été utilisé pour acheter des sacs mini-grip, des tampons d'alcool, des seringues, des condoms et pour élaborer des outils promotionnels. Les trousse ont été montées par des personnes qui ont des travaux communautaires à faire.</p> <p><b>Acheminement vers :</b>  Tous les centres d'accès (CLSC, CH, PHAR et TR). Certaines PHAR s'approvisionnent à l'unité chez leurs fournisseurs.</p> <p><b>Achat sous forme :</b>  D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b>  De trousse et d'unité (TR).</p> <p><b>Éléments contenus dans la trousse de première visite et nombre :</b></p> <table> <tr> <td>Seringues B-D</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Dépliant promoteur et expliquant le lavage des seringues (dépliant UDI)</td> <td>1</td> </tr> </table> <p><b>Éléments contenus dans la trousse de visite subséquente et nombre :</b></p> <table> <tr> <td>Seringues B-D</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> </tr> </table> <p>Sur les sacs minigrip est apposé l'autocollant ministériel : « Je rapporte mes seringues ». Ces trousse ont été regroupées dans des boîtes de rangement de plastique achetées par la DSP. Chaque boîte contient :</p> <table> <tr> <td>Affiche « Je rapporte mes seringues »</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Affiche « Lutte contre le Sida »</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Affiche UDI</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Trousses de 1<sup>ère</sup> visite</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Trousses modifiées</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Dépliants UDI</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Dépliants des ressources</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Dépliants « Pique ton bon sens »</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Feuilles « Fiche de compilation »</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Feuilles « Bon de commande »</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Mise à jour du guide de l'intervenant</td> <td></td> </tr> </table>	Seringues B-D	5	Tampons d'alcool	5	Condoms	2	Dépliant promoteur et expliquant le lavage des seringues (dépliant UDI)	1	Seringues B-D	3	Tampons d'alcool	3	Condoms	2	Affiche « Je rapporte mes seringues »	1	Affiche « Lutte contre le Sida »	1	Affiche UDI	1	Trousses de 1 <sup>ère</sup> visite	20	Trousses modifiées	15	Dépliants UDI	25	Dépliants des ressources	25	Dépliants « Pique ton bon sens »	15	Feuilles « Fiche de compilation »	2	Feuilles « Bon de commande »	2	Mise à jour du guide de l'intervenant	
Seringues B-D	5																																				
Tampons d'alcool	5																																				
Condoms	2																																				
Dépliant promoteur et expliquant le lavage des seringues (dépliant UDI)	1																																				
Seringues B-D	3																																				
Tampons d'alcool	3																																				
Condoms	2																																				
Affiche « Je rapporte mes seringues »	1																																				
Affiche « Lutte contre le Sida »	1																																				
Affiche UDI	1																																				
Trousses de 1 <sup>ère</sup> visite	20																																				
Trousses modifiées	15																																				
Dépliants UDI	25																																				
Dépliants des ressources	25																																				
Dépliants « Pique ton bon sens »	15																																				
Feuilles « Fiche de compilation »	2																																				
Feuilles « Bon de commande »	2																																				
Mise à jour du guide de l'intervenant																																					

Lors de l'implantation du réseau d'accès, une visite de tous les sites a été faite par les deux médecins-conseils de la Direction. Pendant cette visite, était remise la boîte de rangement et un bac de récupération avec une fixation murale (matériel fourni gratuitement par la DSP). Durant cette même visite, une entente était signée par les deux parties. Une explication du système de récupération était donnée. Les deux centres hospitaliers de cette région ont accepté de recueillir les seringues usagées des sites. Le transport est assuré et au frais des différents sites. Il n'y a aucun autre coût associé à la récupération des seringues. Un bon de commande permet aussi aux différents sites de renouveler leur matériel par télécopieur directement à la DSP, pour des troussees supplémentaires, des fiches de compilation, des bacs de récupération, des dépliants promotionnels ou des dépliants des ressources de la région.

**Éléments acheminés à l'unité :**

Condoms  
 Matériel imprimé  
 Seringues Térumo  
 Seringues B-D  
 Tampons d'alcool  
 Eau de Javel

**Lieux d'approvisionnement :**

L'approvisionnement de la DSP se fait directement avec le Centre hospitalier régional de Lanaudière, donc à tarif réduit.

**Coût à l'unité :**

Affiche UDI	5,40 \$
Seringue B-D	0,11 \$
Tampon d'alcool	0,01 \$
Condom (Groupe d'achat régional)	0,12 \$
Sac minigrip 6 X 9 pouces	0,05 \$
Contenant mural de récupération des seringues	3,74 \$
Dépliant UDI	0,65 \$
Dépliant des ressources	0,39 \$

**Coût de la trousse :**

De première visite	1,85 \$
De visite subséquente	0,60 \$

**Transport « qui où comment » et coût :**

	« Qui où comment »	Coût
Du fournisseur vers la DRSP	DRSP va chercher ou CH livre	NS
De la DRSP vers les centres d'accès	Dicom	défrayé par la DRSP (2,50 \$ jusqu'à 5 kg partout sur le territoire)

Pour les établissements de santé, très souvent, il existe un transport assuré entre l'hôpital et les CLSC pour d'autres raisons et est aussi utilisé pour le renouvellement du matériel.

Région	Description																													
15	<p><b>Organisation :</b> La région dispose d'un système structuré régional d'approvisionnement en matériel d'injection, organisé par le Centre Sida Amitié et non par la DRSP. Cependant, nous disposons peu de renseignements sur le fonctionnement de ce système.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> Le Centre Sida Amitié distribue aux CLSC, CH, UM, TR. On ne sait pas si les CM distribuent du matériel d'injection et on ne sait alors pas où ils s'approvisionnent.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité.</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité.</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th colspan="2"><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></th> <th colspan="2"><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Seringues (NS marque)</td> <td>NS</td> <td>Seringues (NS marque)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>NS</td> <td>Tampons d'alcool</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Condoms</td> <td>NS</td> <td>Condoms</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé</td> <td>NS</td> <td>Matériel imprimé</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Lieux d'approvisionnement :</b> Pour le Centre Sida Amitié, on ne sait pas (NS). On sait cependant que certaines PHAR lui vendent au prix coûtant.</p> <p><b>Coût à l'unité :</b> NS</p> <p><b>Coût de la trousse :</b> NS</p> <p><b>Transport « qui où comment » et coût :</b></p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>« Qui où comment »</th> <th>Coût</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du fournisseur vers le CSA</td> <td>NS</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Du CSA vers les centres d'accès</td> <td>CSA</td> <td>NS</td> </tr> </tbody> </table>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>		Seringues (NS marque)	NS	Seringues (NS marque)		Tampons d'alcool	NS	Tampons d'alcool		Condoms	NS	Condoms		Matériel imprimé	NS	Matériel imprimé			« Qui où comment »	Coût	Du fournisseur vers le CSA	NS	NS	Du CSA vers les centres d'accès	CSA	NS
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																												
Seringues (NS marque)	NS	Seringues (NS marque)																												
Tampons d'alcool	NS	Tampons d'alcool																												
Condoms	NS	Condoms																												
Matériel imprimé	NS	Matériel imprimé																												
	« Qui où comment »	Coût																												
Du fournisseur vers le CSA	NS	NS																												
Du CSA vers les centres d'accès	CSA	NS																												

Région	Description																																																											
16	<p><b>Organisation :</b> Les sites peuvent se procurer des troussees et/ou des seringues ainsi que des condoms à un seul endroit : la DRSP. Une secrétaire est attitrée à cette tâche un à deux jours semaine. Elle est en lien avec la professionnelle qui coordonne le programme d'échange de seringues. Elle confectionne les troussees, les envoie, fait la mise à jour du dépliant des sites et commande le matériel pour faire les troussees.</p> <p><b>Acheminement vers :</b> CLSC, CH, CM, UM, TR et OC. Présentement, les PHAR ne commandent pas de troussees, elles vendent les seringues aux UDI. Un récent sondage indique qu'elles seraient maintenant prêtes à donner des troussees.</p> <p><b>Achat sous forme :</b> D'unité</p> <p><b>Acheminement sous forme :</b> De trousse et d'unité</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th colspan="2"><b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b></th> <th colspan="2"><b>Éléments acheminés à l'unité :</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Condoms</td> <td>2</td> <td>Condoms</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé</td> <td>5</td> <td>Matériel imprimé</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo</td> <td>5</td> <td>Seringues Térumo</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ou</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Seringues Monoject</td> <td>5</td> <td>Seringues Monoject</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool</td> <td>5</td> <td>Tampons d'alcool</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants</td> <td>2</td> <td>Lubrifiants</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="0"> <thead> <tr> <th colspan="2"><b>Lieux d'approvisionnement :</b></th> <th><b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Condoms :</td> <td>Action Séro Zéro</td> <td>0,12 \$</td> </tr> <tr> <td>Matériel imprimé :</td> <td>CQCS</td> <td>0,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Seringues Térumo :</td> <td>Source Médicale Corporation</td> <td>NS</td> </tr> <tr> <td>Seringues Monoject :</td> <td>Source Médicale Corporation</td> <td>0,11 \$ (non taxable)</td> </tr> <tr> <td>Tampons d'alcool :</td> <td>Source Médicale Corporation</td> <td>0,01 \$</td> </tr> <tr> <td>Lubrifiants :</td> <td>Action Séro Zéro</td> <td>0,05 \$</td> </tr> <tr> <td>Sacs Ziploc :</td> <td>Source Médicale Corporation</td> <td>0,05 \$</td> </tr> <tr> <td>Enveloppes brunes :</td> <td>Source Médicale Corporation</td> <td>0,10 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Coût de la trousse :</b> Avec le sac Ziploc et l'enveloppe brune, le coût est de 1,15 \$ taxes incluses.</p>	<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>		Condoms	2	Condoms		Matériel imprimé	5	Matériel imprimé		Seringues Térumo	5	Seringues Térumo		ou				Seringues Monoject	5	Seringues Monoject		Tampons d'alcool	5	Tampons d'alcool		Lubrifiants	2	Lubrifiants		<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b>	Condoms :	Action Séro Zéro	0,12 \$	Matériel imprimé :	CQCS	0,00 \$	Seringues Térumo :	Source Médicale Corporation	NS	Seringues Monoject :	Source Médicale Corporation	0,11 \$ (non taxable)	Tampons d'alcool :	Source Médicale Corporation	0,01 \$	Lubrifiants :	Action Séro Zéro	0,05 \$	Sacs Ziploc :	Source Médicale Corporation	0,05 \$	Enveloppes brunes :	Source Médicale Corporation	0,10 \$
<b>Éléments contenus dans la trousse et nombre :</b>		<b>Éléments acheminés à l'unité :</b>																																																										
Condoms	2	Condoms																																																										
Matériel imprimé	5	Matériel imprimé																																																										
Seringues Térumo	5	Seringues Térumo																																																										
ou																																																												
Seringues Monoject	5	Seringues Monoject																																																										
Tampons d'alcool	5	Tampons d'alcool																																																										
Lubrifiants	2	Lubrifiants																																																										
<b>Lieux d'approvisionnement :</b>		<b>Coût à l'unité (sans taxes) :</b>																																																										
Condoms :	Action Séro Zéro	0,12 \$																																																										
Matériel imprimé :	CQCS	0,00 \$																																																										
Seringues Térumo :	Source Médicale Corporation	NS																																																										
Seringues Monoject :	Source Médicale Corporation	0,11 \$ (non taxable)																																																										
Tampons d'alcool :	Source Médicale Corporation	0,01 \$																																																										
Lubrifiants :	Action Séro Zéro	0,05 \$																																																										
Sacs Ziploc :	Source Médicale Corporation	0,05 \$																																																										
Enveloppes brunes :	Source Médicale Corporation	0,10 \$																																																										

<b>Transport « qui où comment » et coût :</b>		
	<b>« Qui où comment »</b>	<b>Coût</b>
Condoms et Lubrifiants		
De Séro Zéro vers la DRSP	Séro Zéro	NS
Seringues, tampons d'alcool, sacs Ziploc et enveloppes brunes		
Source Médicale Corporation vers DRSP	Source Médicale Corporation	Inclus dans le prix
De la DRSP vers les centres d'accès	Loomis	NS
		DRSP paie les frais de transport

## **ANNEXE 3**

**Liste des sources d'approvisionnement en fonction des éléments  
du matériel d'injection**

Éléments	Lieux d'approvisionnement
Bouteille sans eau stérile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Cie de Bouteilles Consolidated</li> </ul>
Condom	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ansell Canada, Cowansville</li> <li>• Approvisionnements Montréal</li> <li>• Cascades Dismed</li> <li>• Centre hospitalier de Rouyn-Noranda (groupe d'achat régional)</li> <li>• Centre hospitalier régional de Lanaudière</li> <li>• Les Distributions Mélanie France, Longueuil</li> <li>• Partagec</li> <li>• Séro Zéro</li> <li>• Source Médicale</li> </ul>
Filtre à cigarette	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépanneur</li> </ul>
Lubrifiant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partagec</li> <li>• Regroupement d'achat en groupe (CRAG) Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> <li>• Séro Zéro</li> <li>• Source Médicale</li> </ul>
Matériel imprimé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication-Québec</li> <li>• CQCS</li> <li>• Entreprise privée</li> </ul>
Seringue Térumo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnements Montréal</li> <li>• Dismed de Cascades</li> <li>• Médi-Sélect, Québec</li> <li>• Regroupement d'achat en groupe (CRAG) Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> <li>• Source Médicale</li> </ul>
Seringue B-D	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnements Montréal</li> <li>• Centre hospitalier de Rouyn-Noranda (groupe d'achat régional)</li> <li>• Centre hospitalier régional de Lanaudière</li> <li>• Partagec</li> <li>• Source Médicale</li> </ul>
Seringue 3cc pour injection de stéroïdes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnements Montréal</li> </ul>
Seringue Monoject	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Source Médicale</li> </ul>
Tampon d'alcool	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnements Montréal</li> <li>• Centre hospitalier de Rouyn-Noranda (groupe d'achat régional)</li> <li>• Centre hospitalier régional de Lanaudière</li> <li>• CHUL magasin</li> <li>• Dismed de Cascades</li> <li>• Partagec</li> <li>• Regroupement d'achat en groupe (CRAG) Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> <li>• Source Médicale</li> </ul>
Trousse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Source Médicale</li> </ul>

## **ANNEXE 4**

**Gestion de la récupération des seringues des régions disposant  
d'un système structuré de récupération régional des seringues**

Régions	Description
02	<p><b>Types de centres d'accès impliqués dans la récupération des seringues :</b> Tous les centres d'accès (CLSC, CH, CM, PHAR, TR et OC).</p> <p><b>Fonctionnement :</b> Les CH et les CLSC se chargent d'effectuer ou de faire effectuer la désinfection ou l'incinération des seringues usagées récupérées dans leur établissement de même que celles récupérées par les TR et les OC. Les TR et les OC ramènent les seringues usagées récupérées à l'intérieur de leur établissement aux CH ou aux CLSC. Les CLSC et les CH assument les coûts reliés à la désinfection ou l'incinération.</p> <p>Les CM et les PHAR se chargent d'effectuer ou de faire effectuer la désinfection ou l'incinération des seringues usagées récupérées dans leur établissement et assument les coûts qui y sont reliés.</p>
06	<p><b>Types de centres d'accès impliqués dans la récupération des seringues :</b> CLSC, PHAR, CSP, UM, TR, OC et autres organismes.</p> <p><b>Fonctionnement :</b> Des compagnies de récupération privées effectuent le transport et la désinfection ou l'incinération des seringues usagées récupérées dans les CLSC et dans certaines PHAR. Les autres organismes transportent eux-mêmes les seringues usagées récupérées dans leur établissement vers les OC, CSP et CLSC, afin qu'elles y soient recueillies. La compagnie de récupération Medtech s'occupe du transport et de la désinfection ou de l'incinération des seringues récupérées par l'ensemble des centres d'accès, à l'exception des CLSC et de certaines PHAR. La DRSP assume les coûts reliés aux transport et à la stérilisation ou l'incinération des seringues usagées récupérées pour l'ensemble des centres d'accès, à l'exception des CLSC et de certaines PHAR. La DRSP investit pour la récupération des seringues usagées de l'ensemble des centres d'accès de la région 14 419,24 \$.</p> <p>Un seul CH distribue des seringues mais n'effectue pas la récupération de celles-ci, car elles sont remises aux patients lors de leur sortie de l'hôpital.</p>

Régions	Description
08	<p><b>Types de centres d'accès impliqués dans la récupération des seringues :</b> Tous les centres d'accès (CLSC, CH et PHAR).</p> <p><b>Fonctionnement :</b> Les CH locaux effectuent l'incinération des seringues usagées récupérées dans leur établissement de même que celles récupérées par les PHAR et les CLSC. Les PHAR et les CLSC se chargent de ramener les seringues usagées récupérées à l'intérieur de leur établissement au centre hospitalier local. La DRSP fournit un montant d'argent à tous les centres d'accès afin qu'ils se procurent des contenants de récupération. Le montant global investi par la DRSP pour l'achat de contenants de récupération de tous les centres d'accès est d'environ 150 \$ par année.</p>
14	<p><b>Types de centres d'accès impliqués dans la récupération des seringues :</b> Tous les centres d'accès (CLSC, CH, PHAR et TR).</p> <p><b>Fonctionnement :</b> Les CLSC se chargent d'effectuer ou de faire effectuer la stérilisation ou l'incinération des seringues usagées récupérées dans leur établissement de même que celles récupérées par les TR. Ces derniers se chargent de ramener les seringues usagées récupérées à l'intérieur de leur établissement dans les CLSC. Les coûts reliés à la stérilisation ou l'incinération des seringues récupérées sont assumés par le CLSC. Les CH se chargent d'effectuer ou de faire effectuer la stérilisation ou l'incinération des seringues usagées récupérées dans leur établissement de même que celles récupérées par certaines PHAR. Les coûts sont assurés par les CH. Les autres pharmacies transigent avec des compagnies privées et assument les coûts qui y sont reliés. Les pharmaciens ramènent eux-mêmes les seringues usagées récupérées à l'intérieur de leur établissement aux CH ou demandent les services de compagnies privées afin de les transporter.</p>

## **ANNEXE 5**

**Actions entreprises concernant la récupération des seringues  
retrouvées dans l'environnement, facteurs facilitant et compliquant**

Régions	Actions	Facteurs facilitant	Facteurs compliquant
02	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si des seringues sont retrouvées dans l'environnement, une entente verbale a été approuvée avec certains intervenants (travailleurs de rue, policiers) pour qu'ils signalent à la DSP l'événement le plus rapidement possible.</li> <li>Ex. d'actions :</li> <li>- Le service Info-Santé peut référer et indiquer les démarches à faire aux personnes qui retrouvent des seringues souillées.</li> <li>- Des travailleurs de rue ont rencontré des employés de certaines municipalités pour les informer des démarches à faire concernant les seringues souillées retrouvées dans l'environnement.</li> <li>- Les signalements qui sont transmis à la DSP sont comptabilisés et décrivent d'une manière explicite le soutien qui est apporté à l'intervenant(e) ainsi que le suivi de la situation.</li> <li>- L'affiche du CQCS « Je rapporte mes seringues » est visible dans tous les sites de distribution et d'échange de seringues.</li> <li>- L'autocollant du CQCS « Je rapporte mes seringues » est collé sur toutes les troussees qui sont envoyées dans les sites de distribution.</li> <li>- Création du bulletin Info-Pic.</li> <li>- Visite des sites de distribution.</li> <li>- Rencontres personnalisées avec les pharmaciens qui collaborent au programme.</li> <li>- Formation aux travailleurs de rue et intervenants.</li> <li>- Rencontre et formation avec les directions des sites de distribution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration de tous les partenaires impliqués.</li> <li>- Contact direct avec partenaires.</li> </ul>	<p>Grandeur de la région, étendue.</p>

Régions	Actions	Facteurs facilitant	Facteurs compliquant
03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Via le service de garde en maladies infectieuses, le directeur du CSP est avisé et prend en charge les actions de récupération.</li> <li>Il y a très peu de seringues qui traînent dans l'environnement.</li> <li>- Les travailleurs de milieu effectuent des tournées de surveillance et surtout ils insistent beaucoup auprès des UDI pour que la récupération soit faite de manière adéquate.</li> <li>- Le service de police avise le CSP lorsque le nombre de seringues dans l'environnement atteint un seuil critique.</li> </ul>	<p>Le directeur du CSP assure le lien avec les autorités et avec les médias lorsqu'il y a une plainte formulée par les citoyens. Mais, c'est très rare qu'il y a eu des problèmes insolubles.</p>	Aucun
04	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres de municipalités pour les sensibiliser à la récupération sécuritaire, établir une procédure lors de signalements de seringues dans l'environnement.</li> <li>- Mise à jour et diffusion de l'affiche régionale sur les seringues dans l'environnement aux CLSC (Info-Santé, infirmières scolaires), aux municipalités, au centre régional de la petite enfance, OC et TR.</li> <li>- Établissement d'une procédure concernant le signalement de seringues ou de piqûre avec des seringues dans l'environnement avec Info-Santé, DRSP, travaux publics et sécurité publique des municipalités, TR.</li> <li>- Formation des animateurs de terrain de jeu.</li> <li>- Formation des travailleurs municipaux (collaboration avec santé au travail).</li> <li>- Élaboration et diffusion d'un dépliant pour les travailleurs municipaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le fait qu'il y a eu des incidents sur certains territoires a facilité les démarches avec les municipalités.</li> <li>- La collaboration avec la santé au travail et les TR.</li> <li>- La crédibilité de la DRSP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La disponibilité des municipalités.</li> <li>- Le manque de sensibilisation ou d'intérêt des municipalités à cette problématique.</li> </ul>
05	<p>Une affiche a été faite mais aucune diffusion n'est faite pour l'instant. Dossier en cheminement. Nous avons du matériel mais nous ne pouvons en retracer la provenance actuellement.</p>	Sans réponse	Sans réponse

Régions	Actions	Facteurs facilitant	Facteurs compliquant
06	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'un mode d'emploi en faveur de la récupération et « ne laissez pas traîner les seringues par terre » pour la trousse en pharmacie.</li> <li>- Soutien aux CPS pour un réseau de récupération dans les endroits fréquentés par les UDI ( piqueries, hôtels, saunas etc.).</li> <li>- Projet conjoint Spectre et police communautaire pour la sensibilisation dans les écoles du secteur centre-sud.</li> <li>- Travaux d'un comité inter-UOT sur la sécurité dans les parcs en rapport avec les seringues dans l'environnement.</li> <li>- Rencontre de la DRSP avec le responsable du projet parc de la Ville de Montréal.</li> <li>- Formation des employés municipaux via les équipes de SATE (CLSC Côte-des-Neiges).</li> <li>- Collaboration avec 7 CLSC du territoire pour l'échange de seringues.</li> <li>- Participation aux travaux d'un comité de travail sur les seringues à la traîne dans l'environnement dans le secteur centre-ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien financier au plan UDI.</li> <li>- Disponibilité de ressources à l'interne pour travailler sur le dossier pharmacie.</li> <li>- Sensibilisation d'autres professionnels de santé publique et du comité de direction à la problématique.</li> <li>- La volonté et la détermination des groupes communautaires de répondre aux préoccupations de l'environnement externe.</li> <li>- Les plaintes des citoyens et la demande de recherche de solutions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le besoin de clarifier les messages de santé publique qui sont adéquats quant aux alternatives à la récupération (casser l'aiguille, trouver un contenant rigide, jeter ou pas dans les poubelles publiques, etc.).</li> <li>- Manque d'une politique claire de récupération sur les seringues (UDI, diabète...) en pharmacie.</li> <li>- Manque d'une politique claire de récupération des seringues en CLSC (maintien à domicile, rôle et mandat en lien avec les seringues dans l'environnement ...).</li> <li>- Manque de ressources pour travailler les relations avec les municipalités du territoire (détermination des rôles respectifs, etc.).</li> </ul>

Régions	Actions	Facteurs facilitant	Facteurs compliquant
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acceptabilité sociale et institutionnelle restreinte des mesures de récupération dans les lieux publics (réduire le nombre de seringues à la traîne vs ne pas stimuler la consommation de drogues).</li> <li>- Manque de contenant de récupération individuel adéquat.</li> </ul>
07	Adaptation de l'affiche de Montréal-Centre sur la manipulation des seringues. Document diffusé dans les OC concernés et les CLSC (Info-Santé et milieux scolaires).	Des incidents qui ont fait réagir différents milieux scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure en milieu scolaire (qui s'occupe de la seringue trouvée ou de l'enfant accidenté).</li> <li>- Récupération des seringues par les CLSC?!</li> </ul>
08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des travailleurs de rue.</li> <li>- Diffusion d'affiches destinées à certaines écoles primaires (affiches sur la récupération produites par la DSP région 04).</li> </ul>	Sans réponse	Sans réponse
09	Distribution d'affiches de récupération par l'entremise de la Sûreté du Québec sur tout le territoire et distribution également dans les CLSC/Centre de santé. L'affiche a été envoyée, accompagnée d'une lettre signée par le directeur de la santé publique. Cela date de 2 à 3 ans.	Un policier de la SQ travaille sur une table de concertation en toxicomanie à la RRSSS de la Côte-Nord.	Difficile d'évaluer l'impact.

Régions	Actions	Facteurs facilitant	Facteurs compliquant
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un comité sur la récupération des seringues souillées.</li> <li>- Adaptation de l'affiche de la Mauricie.</li> <li>- Formation des gardiens de parcs (185 personnes).</li> <li>- Formation des animateurs de terrains de jeux.</li> <li>- Activités d'information dans les écoles primaires de 2 territoires de CLSC de Laval.</li> <li>- Diffusion d'information et des formulaires de signalement de seringues à tous les policiers.</li> <li>- Entente de services avec le secteur des travaux publics et les travailleurs de rue.</li> <li>- Toutes les voitures de police disposent d'un contenant de récupération individuel.</li> </ul> <p>Document ci-joint</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à du matériel déjà existant.</li> <li>- Collaboration de la DSP de la Mauricie.</li> <li>- Besoins exprimés par le service de police de Laval concernant la sensibilisation des citoyens face à leur attitude lors d'un incident impliquant des seringues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières pauvres.</li> <li>- Affiches et outils disponibles seulement en français.</li> </ul> <p>Coût approximatif quant à la mise en place de ce projet à ce jour 4 500 \$ (matériel seulement).</p>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a eu une diffusion d'une feuille cartonnée adaptée à celle de la DRSP Montréal-Centre par l'entremise d'un envoi postal à tous les médecins de la région pour affichage dans leur bureau, à tous les organismes communautaires sida, jeunesse, famille, femme, à tous les sites d'accès aux seringues stériles, à toutes les infirmières scolaires pour diffusion dans les écoles, à Info-Santé, etc.</li> <li>- Demande de participation de tous les sites d'échange de seringues et des CLSC d'accepter de récupérer les seringues retrouvées dans l'environnement.</li> </ul>	<p>La gratuité des bacs de récupération fournis par la DRSP et l'organisation de l'élimination des déchets biologiques telle que décrite</p>	<p>Présentement, rien ne nous indique qu'il y a des difficultés. Avant la mise en place des sites d'accès à des seringues stériles,</p>

Régions	Actions	Facteurs facilitant	Facteurs compliquant
		antérieurement avec la participation des hôpitaux ont facilité l'acceptation des différents sites.	il y avait plus de difficulté (ex. : un CLSC a déjà refusé de prendre des seringues amenées par des TR).
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation aux CLSC sur la pertinence d'un programme de récupération.</li> <li>- Rencontre avec CSA pour planifier l'implantation pour l'automne 2000.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence.</li> <li>- Sensibilisation.</li> </ul>	- CLSC débordés.
16	- Projet portant sur la récupération des seringues dans l'environnement portant davantage sur la documentation des incidents entourant la présence de seringues dans l'environnement en Montérégie. Si le temps disponible le permet, une incursion au sein de la littérature sur la récupération des seringues pourra faire l'objet de travaux (pièce ci-jointe).	Sans réponse	Sans réponse

## **ANNEXE 6**

**Facteurs facilitant et compliquant l'élaboration d'un système de récupération régional des seringues et solutions aux complications**

### Facteurs facilitant l'élaboration d'un système structuré de récupération régional des seringues

Centres d'accès	Facteurs facilitant																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
CLSC	4	2	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CH	4	2	1	1	0	1	1	0	1	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
CM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PHAR	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
CSP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0
UM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
TR	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1
OC	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1
Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Les chiffres inscrits dans les cases représentent le nombre de régions. À noter que les facteurs ne sont pas mutuellement exclusifs. En d'autres termes, dans une même région, différents facteurs peuvent faciliter l'élaboration d'un système structuré de récupération régional des seringues dans les centres d'accès.

#### LÉGENDE

- |  |   |
|--|---|
| 1. Présence d'équipements pour disposer des déchets biomédicaux          | 11. Contacts personnalisés  |
| 2. Politique de récupération des seringues                               | 12. Contact fréquent et/ou soutenu avec les UDI                                       |
| 3. Intervenants habilités à intervenir auprès d'une clientèle toxicomane | 13. Présence sur le territoire  |
| 4. Renseignements et soins de santé disponibles                          | 14. Facile d'accès  |
| 5. Contenants fournis par la DRSP  | 15. Le PES n'aurait plus à se préoccuper de l'achat du matériel et de sa récupération |
| 6. Absence de frais associés au transport et à la stérilisation          | 16. Concertation avec partenaires   |
| 7. Meilleurs coûts   | 17. Mécanismes facilitant la consultation   |
| 8. Les OC n'ont pas de financement directement pour cette opération      | 18. Coûts assumés par la DRSP   |
| 9. Ouverture 24/24   | 19. Consommateurs réguliers   |
| 10. Urgence est accessible   | 20. Éducation, références, aide et accompagnement disponibles                         |

### Facteurs compliquant l'élaboration d'un système structuré de récupération régional des seringues

Centres d'accès	Facteurs compliquant																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
CLSC	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CH	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PHAR	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1	1	1	0	0	0	0	0
CSP	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
UM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	0	0
OC	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Les chiffres inscrits dans les cases représentent le nombre de régions. À noter que les facteurs ne sont pas mutuellement exclusifs. En d'autres termes, dans une même région, différents facteurs peuvent compliquer l'élaboration d'un système structuré de récupération régional des seringues dans les centres d'accès.

#### LÉGENDE

1. Peu de sensibilisation des usagers (UDI) à cette problématique (varie beaucoup d'un individu à l'autre)	11. Manque de politiques claires de récupération des seringues des diabétiques - deux systèmes de récupération à gérer
2. Ouverture interrompue	12. Coûts de la cueillette des contenants assumés par les pharmaciens
3. La situation géographique. Les lieux de récupération ne sont pas toujours accessibles sur le territoire	13. Refus des pharmaciens de récupérer
4. Demande d'identification	14. Absence d'intérêt du personnel à promouvoir la récupération auprès des UDI
5. Attente trop longue pour rencontrer un intervenant(e)	15. Absence d'équipements pour disposer des déchets biomédicaux
6. Transport et coûts associés	16. Il faudrait récupérer l'argent qui a été transféré pour ces opérations dans le CSP
7. Manque d'une entente régionale	17. Répression policière
8. Contact peu fréquent et/ou interrompu avec les UDI	18. Absence de politique de récupération des seringues
9. Intervenants non habilités à intervenir auprès d'une clientèle toxicomane	19. Absence d'organisation communautaire adéquate pour la clientèle UDI dans certains secteurs du territoire
10. Les établissements possèdent déjà un système de récupération des déchets biomédicaux	20. Peu ou pas d'implications des partenaires municipaux et para-municipaux

### Solutions aux complications face à l'élaboration d'un système structuré de récupération régional des seringues

Centres d'accès	Solutions															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
CLSC	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CH	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PHAR	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
CSP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0
UM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TR	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0
OC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Autres organsimes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Les chiffres inscrits dans les cases représentent le nombre de régions. À noter que les solutions ne sont pas mutuellement exclusives. En d'autres termes, dans une même région, différentes solutions peuvent être envisagées afin de surmonter les complications dans les centres d'accès.

#### LÉGENDE

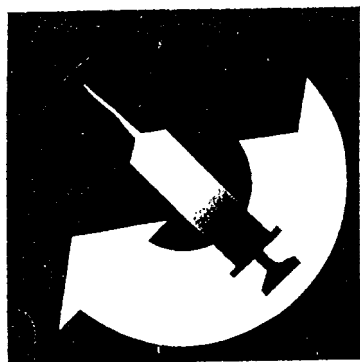
- |   |   |
|---|---|
| 1. Meilleur contact individuel  | 9. Établir des ententes pour la destruction avec les établissements de santé                                    |
| 2. Relance fréquente  | 10. Garantir au CSP et aux autres CAS une accessibilité sans faille, car actuellement c'est impeccable pour eux |
| 3. Entente avec l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec   | 11. Formation, procédures et protocole clair  |
| 4. Absence de frais   | 12. S'assurer d'une couverture horaire 24/7   |
| 5. Information, démystification, formation  | 13. Distribution de contenants individuels  |
| 6. Coûts assumés en partie par la DRSP mais pas encore assez selon certains pharmaciens                       | 14. Continuer à soutenir et multiplier les OC   |
| 7. Politique claire sur le rôle du pharmacien en matière de récupération en lien avec l'Ordre des pharmaciens | 15. Le financement de cette opération pour les OC   |
| 8. Distribution de contenants à chaque UDI et contenants collectifs à la pharmacie                            | 16. Interpeller ces partenaires   |

## **ANNEXE 7**

### **Outils de communication**

**Région 04**

**Pique-toi sans le sida!**



Évite de prêter ou d'emprunter  
des seringues...

Partout où tu verras **ce logo**,  
des seringues neuves te seront  
remises gratuitement.

Tu peux rapporter tes seringues  
souillées aux mêmes endroits.

## **Endroits où tu peux te procurer des seringues neuves**

### **RÉGION DE SHAWINIGAN**

Centre hospitalier Régional de la Mauricie	819-536-7500
Centre hospitalier Saint-Joseph	819-523-4581
Centre hospitalier Laflèche	819-533-2500
CLSC du Haut Saint-Maurice	819-523-6171
CLSC Normandie	418-365-7555
CLSC du Centre-de-la-Mauricie	819-539-8371

### **RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES**

Centre hospitalier Cloutier	819-370-2100
Centre hospitalier du Christ-Roi	819-293-2071
CLSC Du Rivage	819-694-1414
CLSC Valentine-Lupien	819-268-2572
<i>Points de service :</i>	
Saint-Alexis-des-Monts	819-265-2572
Louiseville	819-228-9485
CLSC Nicolet-Yamaska	819-289-2255
CLSC Les Forges	819-379-7131

### **RÉGION DE DRUMMONDVILLE**

Centre hospitalier Sainte-Croix	819-478-6464
CLSC Drummond	819-474-2572
Refuge La Piaule	819-475-2585

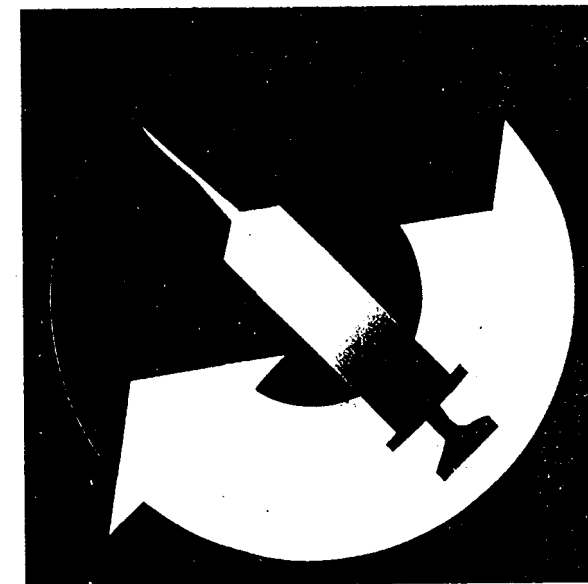
### **RÉGION DE VICTORIAVILLE ET DE PLESSISVILLE**

Hôtel-Dieu d'Arthabaska	819-357-1151
CLSC Suzor-Coté	819-758-7281
CLSC de l'Érable	819-362-6301
Blits	819-758-2662

**Téléphone pour connaître les heures  
d'ouverture.**

## **Partager tes seringues...**

**c'est risquer  
le sida**



**Programme de distribution  
et d'échange de seringues  
dans la région  
Mauricie—Bois-Francs**

**GRATUIT!**

Source :

**Direction de la santé publique,  
Régie régionale de la Santé et des  
Services sociaux,  
Mauricie—Bois-Francs**



## Tu veux en savoir plus sur le VIH-sida?

Consulte les établissements et les organismes suivants:

### RÉGION DE SHAWINIGAN

- CLSC du Haut Saint-Maurice (La Tuque) 819-523-6171  
Point de service à Parent 819-667-2329
- CLSC Normandie (Saint-Tite) 418-365-7555
- CHRM (Planning familial - Shawinigan) 819-537-6978
- Centre hosp. Lafleche (Grand-Mère) 819-533-2500

### RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES

- CLSC Les Forges (Trois-Rivières) 819-379-7131
- CLSC des Chenaux (Sainte-Genève) 418-362-2744
- CLSC Du Rivage (Cap-de-la-Madeleine) 819-694-1414
- CLSC Les Blés d'Or (Fortierville) 819-287-4442  
Point de service à Gentilly 819-298-2144
- CLSC Nicolet-Yamaska (Ste-Monique) 819-289-2255
- CLSC Valentine-Lupien (Louiseville) 819-228-9485
- Centre de Santé des Femmes (T.R.) 819-378-1661
- Sidaction 819-374-5740

### RÉGION DE DRUMMONDVILLE

- CLSC Drummond (Drummondville) 819-472-SIDA

### RÉGION DE VICTORIAVILLE ET DE PLESSISVILLE

- CLSC Suzor-Coté (Victoriaville) 819-758-7281
- CLSC de l'Érable (Plessisville) 819-362-6301
- Blits 819-758-2662

Tu aimerais passer un test de **dépistage du sida** de façon anonyme? Rejoins les endroits inscrits **en rouge**.

## Tu crois avoir des problèmes de consommation de drogue?

**Tu en as assez?  
Tu cherches de l'aide?**

### ALCOOLIQUES ANONYMES

- Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Nicolet, Bécancour et Louiseville 819-376-6279
- Shawinigan, Grand-Mère 819-537-6817
- Saint-Tite 819-365-6070
- La Tuque 819-523-5234
- Drummondville 819-478-7030
- Victoriaville 819-758-3959

### NARCOTIQUES ANONYMES

- Trois-Rivières 819-372-2119
- Shawinigan 819-538-3535
- Victoriaville 1-800-265-2626
- Drummondville 1-800-265-2626

### ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Centre Adrienne Roy Shawinigan Inc. 819-539-9285
- Centre d'entraide Rayons de Soleil, Grand-Mère 819-533-4829
- Centre l'Étape, Louiseville 819-228-8377
- Le Havre, Trois-Rivières 819-371-1023
- La Relance Nicolet-Bécancour Inc., Nicolet 819-293-2839
- Maison de sobriété Trois-Rivières Inc. 819-374-6164
- Toxisoc de Drummondville 819-475-0267
- Unité Domrémy de Drummondville 819-477-2893
- Action Toxicomanie Bois-Francs, Victoriaville 819-758-6574
- Domrémy - Victoriaville, Victoriaville 819-752-4004
- Unité Domrémy de Plessisville 819-362-8646
- Unité Domrémy de Princeville 819-364-5714

## Tu veux aller plus loin?

Tu veux entreprendre une démarche en réadaptation avec une approche bio-psycho-sociale? Appelle-nous!

### ORGANISME GOUVERNEMENTAL (services gratuits)

Domrémy 04

Centres de services externes :

- Shawinigan 819-539-8714
- La Tuque 819-523-6171
- Trois-Rivières 819-374-4744
- Drummondville 819-475-0242
- Victoriaville 819-752-5668

## AIDE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES



- Drogue, aide et références 1-800-265-2626
- Info MTS-sida 1-800-463-5656
- Jeunesse, J'écoute 1-800-668-6868
- Tel Jeune 1-800-263-2266
- Service Prévention Suicide 819-379-9238

**Si tu vis des symptômes de sevrage importants, présente-toi dans un centre hospitalier.**

# QUOI FAIRE SI UNE PIQÛRE accidentelle se produit?

Dans les cas de piqûre accidentelle, certains gestes doivent être posés pour diminuer le risque de s'infecter.

- 1 Se donner immédiatement les premiers soins :**
  - faire saigner la « piqûre » légèrement;
  - laver avec de l'eau et du savon ou désinfecter (ne pas broser);
  - rincer avec de l'eau.
- 2 Noter les détails entourant l'accident :**
  - date, heure et lieu;
  - circonstances de l'accident;
  - état de l'aiguille (rouillée, présence de sang, etc.).
- 3 Consulter rapidement** (dans les deux heures) à l'urgence d'un centre hospitalier pour recevoir tous les soins nécessaires.
- 4 Faire une déclaration d'accident de travail.**
- 5 Aviser l'employeur.**

Pour signaler la présence de seringues dans l'environnement

ou

Pour signaler une piqûre accidentelle avec une seringue souillée

ou

Pour de plus amples informations

Contactez le Service Info-Santé de votre CLSC à l'un des numéros suivants :

- Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice (819) 523-6171
- CLSC du Centre-de-la-Mauricie (819) 539-8371
- CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan Mékinac 1 800 668-2572 ou (418) 365-7555 Des Chenaux (819) 362-2727
- Regroupement Cloutier-du Rivage (819) 694-1414
- CLSC Les Forges (819) 379-7131
- Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé (819) 228-9485
- Complexe Santé et Services Sociaux Nicolet-Yamaska (819) 293-6789
- CLSC-CHSLD Les blés d'or Fortierville (819) 287-4442 Gentilly (819) 298-2144
- CLSC Drummond (819) 474-2572
- CLSC Suzor-Coté (819) 758-7281
- CLSC-CHSLD de l'Érable (819) 362-6301

# TRAVAILLEURS MUNICIPAUX

## ATTENTION

### aux piqûres d'aiguille accidentelles



REGIE REGIONALE  
DE LA SANTE ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
DE LA MAURICIE ET  
DU CENTRE-DU-QUEBEC

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

REGROUPEMENT  
CLOUTIER-DU RIVAGE



# PRÉVENIR LES PIQÛRES D'AIGUILLE

## chez les travailleurs

Bien que rarement, il arrive que des seringues usagées soient trouvées dans des lieux publics comme les parcs et les ruelles.

Qu'ils soient aux travaux publics, aux services des loisirs ou à la sécurité publique, certains travailleurs des municipalités peuvent, de par leurs activités, être en contact avec des seringues usagées.

## Risques à la santé

Un travailleur qui se pique accidentellement avec une seringue usagée risque de s'infecter, même s'il n'y a pas apparence de sang. Trois types de virus peuvent alors être transmis :

- le virus de l'hépatite B
- le virus de l'hépatite C
- le VIH-SIDA

D'où l'importance d'être très prudent et de savoir se protéger afin de diminuer ce risque.



# COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES

## d'aiguille accidentelles?

Parmi les travailleurs municipaux, certains sont davantage confrontés à la possibilité d'être en contact avec des seringues souillées, par exemple ceux chargés de la cueillette des ordures et du nettoyage dans les parcs.

Afin de prévenir le risque de piqûre accidentelle, ceux-ci doivent en tout temps suivre les conseils suivants :

- 1 Porter un équipement de protection (gants épais, bottes de sécurité, vêtements en tissus résistants).
- 2 Examiner attentivement les lieux à la recherche d'éventuelles seringues.
- 3 Secouer les buissons avec un bâton.
- 4 Utiliser un instrument aratoire pour fouiller les plates-bandes (ex.: bêche, grattoir).
- 5 Manipuler les sacs à ordures avec soin.

# COMMENT MANIPULER

## une seringue souillée?

Si on découvre une seringue, sa manipulation doit se faire de façon très sécuritaire.

- 1 Utiliser des pinces ou des gants épais pour ramasser la seringue.



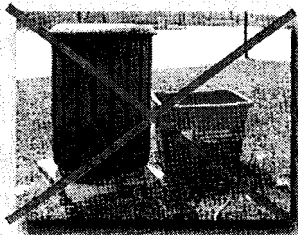
- 2 Prendre la seringue par le bout non piquant et diriger le bout piquant loin de soi.



- 3 Mettre la seringue dans un contenant sécuritaire (rigide, résistant à la perforation et muni d'un couvercle solide).



- 4 Entreposer le contenant dans un lieu sûr (pas dans la poubelle ni le bac à recyclage).



- 5 Rapporter dès que possible le contenant au CLSC.

**Région 08**

**ÇA PRESSE !!!**

Salut ! Je lance un appel à tout le monde qui utilise le programme ESSAIS. Depuis 3 ans, vous avez accès (**GRATUITEMENT**) à des seringues neuves dans différents endroits de la région et je suis sûr que vous voulez que ça continue, en tout cas, moi je le veux !!!

Une des conditions pour que le service demeure en place est que l'on récupère, les vieilles seringues, le plus possible. **C'est là qu'on a un GROS problème** parce que la majorité des personnes qui profitent du programme ne les rapportent pas ! Honnêtement, je ne donne pas cher de la survie du programme si on ne fait pas plus d'effort pour améliorer la situation !

Ça fait que la prochaine fois que tu iras chercher tes seringues neuves...

**...RAPPORTE DONC TES USAGÉES.**

*Merci encore une fois de ta collaboration !*

Serge (responsable du programme ESSAIS)

**Région 09**

## SITES D'ÉCHANGE DE SERINGUES

### Sacré-Coeur

Bernier, Duval et Breton (ESSAIM) (418) 236-4645

### Les Escoumins

Centre de santé des Nord-Côtiers (418) 233-2931

Bernier, Duval et Breton (ESSAIM) (418) 233-2567

(418) 233-3102

### Forestville

Pharmacie Jean-Luc Nadeau (418) 587-2291

### Chute-aux-Outardes

Pierre Breton (ESSAIM) (418) 567-2332

### Baie-Comeau

Dany Belzile (Jean Coutu) (418) 589-4969

Pierre Breton (ESSAIM) (418) 296-2332

CLSC-Centre d'hébergement Manicouagan (418) 589-2191

Centre hospitalier régional Baie-Comeau (418) 589-3701

### Port-Cartier

Gérald Fulham (BRUNET) (418) 766-4424

### Sept-Îles

Centre hospitalier régional de Sept-Îles (418) 962-9761

CLSC-CS des Sept Rivières (418) 962-2572

Claire Perron (PHARMAPRIX) (418) 962-9711

Clinique médicale du Vieux quai (418) 968-4567

Pharmacie Michel Lahaye (418) 962-9299

Pharmacie Michel Larivière (418) 968-4946

### Havre-Saint-Pierre

Ouellet, Vaillancourt et Breton (ESSAIM) 1-800-463-0896

### Fermont

Pharmacie Centre de santé de l'Hématite (418) 287-5461

### Basse-Côte-Nord

Centre de santé de la Basse-Côte-Nord (418) 461-2144

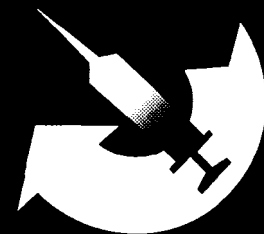
Réalisé par

La Direction régionale de la santé publique  
de la Côte-Nord

IMPRIMERIE LAUTHIER LITE

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

BESOIN D'AIDE



▼ **DÉSINTOXICATION ET/OU**  
\* **DÉPISTAGE MTS-SIDA**

**Centre de santé des Nord-Côtiers ▼ \***

Les Escoumins (418) 233-2931  
Forestville (418) 587-2212

**Centre de santé de Betsiamites \***

Betsiamites (418) 567-2241

**CLSC et Centre d'hébergement de Manicouagan ▼ \***

Baie-Comeau (418) 589-2191

**Centre hospitalier régional Baie-Comeau \***

Baie-Comeau (418) 589-3701

**CLSC-Centre de santé des Sept Rivières ▼ \***

Port-Cartier (418) 766-2715  
Sept-Îles (418) 962-2572

**Centre hospitalier régional de Sept-Îles ▼**

Sept-Îles (418) 962-9761

**Centre de santé de la Minganie ▼ \***

Havre-Saint-Pierre (418) 538-2212

**Centre de santé de la Basse-Côte-Nord ▼ \***

Lourdes-de-Blanc-Sablon (418) 461-2144

**Centre de santé de l'Hématite ▼ \***

Fermont (418) 287-5461

**INFO-SANTÉ CLSC**

Sault-au-Mouton à Aguanish 310-2572

Villes nordiques,  
Basse-Côte-Nord (incluant Natashquan)  
et abonnés de Bell Canada  
en Haute-Côte-Nord 1-800-400-2572

**RÉADAPTATION**

**Centre de protection et de réadaptation de la  
Côte-Nord - Centre le CANAL (418) 589-5704**  
points de services dans les différentes MRC

**PLAADA (amérindiens)**

Maliotenam (418) 927-2660  
Uashat (418) 968-4595  
Betsiamites (418) 567-2241  
Matimekosh (418) 585-3664  
(418) 585-2977  
Pointe-Parent (418) 726-3355  
La Romaine (418) 779-2166  
Pakua Shipi (418) 947-2757  
Mingan (418) 949-2300

**Point de rencontre** (418) 589-7551

**Rond Point** (418) 962-7333  
(autrefois FVAT)

**GROUPES D'ENTRAIDE**

**Action Sida Côte-Nord** (418) 962-6211

**Alcooliques anonymes**

Baie-Comeau (418) 589-9601  
Sept-Îles (418) 962-5600

**Narcotiques anonymes** 1-800-463-0162

Baie-Comeau (418) 296-0162  
(418) 296-9431

**LIGNES D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE**

**Actions Sida Côte-Nord** 1-888-611-7432

**Aide, drogues et référence** 1-800-265-2626

**Ligne pour personnes sourdes**

**atteintes du VIH** 1-800-709-7432

**Prévention suicide** 1-877-589-2433

Baie-Comeau (418) 589-2433

Le 8 mars 2000

Aux : Chefs de programmes et aux coordonnateurs(trices) santé des CLSC  
Responsables du programme de distribution et d'échange de seringues  
Directeur des services complémentaires et de l'interculturalisme,  
commission scolaire de Laval  
Coordonnateur des services complémentaires et de l'adaptation scolaire,  
commission scolaire Sir Wilfrid Laurier  
Infirmières scolaires de Laval  
Intervenants concernés

**OBJET : Outil d'information sur la manipulation sécuritaire  
des seringues souillées laissées dans l'environnement**

---

Madame, Monsieur,

La Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval a le mandat de protéger la santé de la population en assurant la prévention et le contrôle des maladies infectieuses transmissibles. Une des situations qui la préoccupe est le risque associé à une piqûre accidentelle avec une seringue souillée laissée dans l'environnement. Comme vous le savez, la personne victime d'une piqûre accidentelle avec une seringue souillée peut s'infecter avec le virus de l'hépatite B, de l'hépatite C et celui de l'immunodéficience humaine (VIH).

Je vous fais parvenir un outil d'information qui a été élaboré pour habiliter les personnes pouvant être en contact avec des seringues souillées laissées dans l'environnement à adopter des comportements sécuritaires. Il sera aussi distribué au directeur des travaux publics, directeur des services des loisirs, directeur de la sécurité publique, animateurs de terrains de jeux ainsi qu'aux intervenants d'Info-Santé.

Vous remarquerez que l'outil s'adresse aux adultes d'un côté et aux enfants de l'autre. De plus, il est indiqué de contacter Info-Santé du CLSC pour savoir où rapporter les seringues souillées. Vous trouverez ci-joint la liste des sites d'échange de seringues dans notre région.

**En ce qui concerne l'affichage, je vous recommande:**

- D'exposer cet outil d'information dans un endroit accessible
- De le placer à la vue des enfants
- De montrer l'affiche du côté du message s'adressant aux enfants.

**Pour l'enseignement aux enfants:**

- Donner un message clair: Ceux-ci ne devraient jamais ramasser les seringues laissées dans l'environnement, ils doivent plutôt aviser un adulte.

**Concernant les piqûres accidentelles, vous pouvez informer les personnes :**

- ❑ de faire saigner la plaie sans traumatiser le pourtour, laver à l'eau et au savon ou avec une solution antiseptique, ne pas broser et ne pas utiliser de solutions corrosives ou irritantes (comme l'eau de Javel concentrée) à cause du risque de brûlure ou d'irritation. Par la suite, rincer la région avec de l'eau ou du sérum physiologique et aller consulter un médecin le plus rapidement possible, idéalement dans les deux heures qui suivent l'incident.

Le temps écoulé après l'exposition détermine la pertinence d'offrir des médicaments qui sont indiqués dans la prévention du VIH. Si le temps écoulé est plus grand que deux heures, il est important quand même d'aller consulter car le médecin doit évaluer le risque de transmission et par la suite offrir les médicaments pour prévenir le VIH, si encore indiqué, les tests de dépistage et la vaccination contre l'hépatite B.

Je profite de cette occasion pour vous demander de bien vouloir informer, **en tout temps, le service Info-Santé ou l'infirmière de garde à la Direction de la Santé publique de la Régie régionale de Laval (entre 8h30 et 16h30), au numéro de téléphone (450) 978-2000**, si des personnes vous signalent la présence de seringues souillées dans leur environnement ou la survenue d'incidents reliés à celles-ci (piqûres accidentelles). **Le signalement peut également être effectué par télécopieur en utilisant le formulaire que vous trouverez ci-joint.** De cette façon, la Direction de la santé publique pourra surveiller les incidents dans notre région et voir à l'application des mesures appropriées pour prévenir d'autres incidents. Nous acheminerons les signalements au service des travaux publics et aux travailleurs de rue du secteur concerné afin que des interventions de sensibilisation soient effectuées auprès de la population.

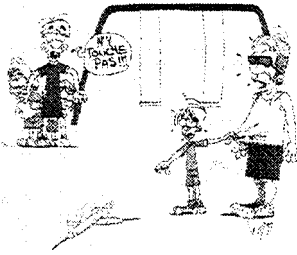
Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec moi, au (450) 978-2000, si vous avez des questions, des commentaires ou si vous avez besoin d'affiches et de formulaires de signalement supplémentaires. Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Marie-Josée Bouliane, inf. B. Sc.  
Responsable du comité de travail sur la récupération des seringues souillées  
Direction de la santé publique de Laval

c.c. : Docteur François Ranger, Directeur de la santé publique  
Docteur Monique Landry, Chef de service des maladies infectieuses

p.j.

## Région 13



## Formulaire de signalement sur la présence de seringues souillées laissées dans l'environnement

- Afin d'assurer la protection de la santé de la population lavalloise, tout signalement doit être acheminé par télécopieur en tout temps à l'infirmière de garde, à l'unité des maladies infectieuses à la Régie régionale de Laval, au numéro de télécopieur suivant : (450) 978-2118.

Date et  
heure du signalement :

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom et coordonnées de l'intervenant  
qui a reçu le signalement :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Résumé de l'événement :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date et

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Endroit où s'est produit l'événement :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Commentaires :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

SANTÉ PUBLIQUE





RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX

Direction de la santé publique  
DE LAVAL

**AVERTIS UN ADULTE**

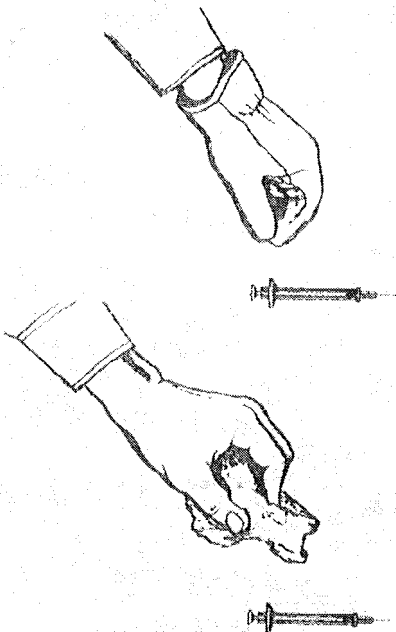


**AVERTIS UN ADULTE**

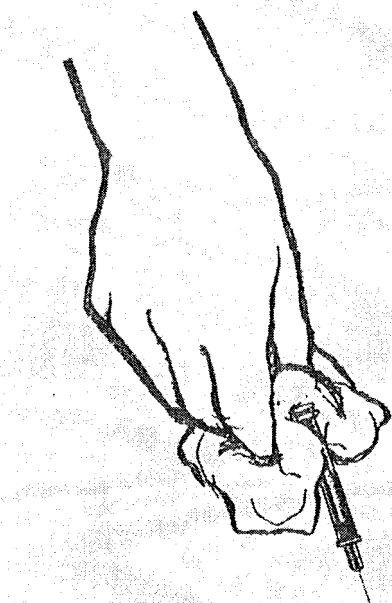
# ATTENTION

## PRUDENCE AVEC LES SERINGUES QUI TRAÎNENT DANS L'ENVIRONNEMENT

Vous pouvez vous infecter en vous piquant. Si vous ramassez une seringue, manipulez-la avec précaution.

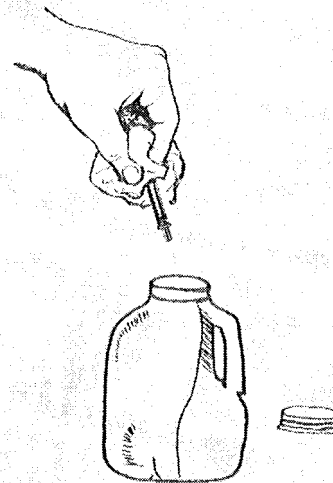


Portez des gants épais ou utilisez un tissu épais pour prendre la seringue par le bout non piquant.



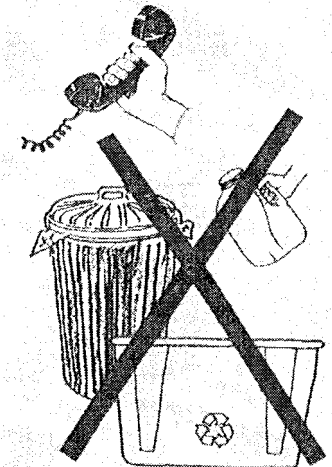
Faites attention de ne pas vous piquer avec l'aiguille.

Tenez le bout piquant loin de vous.



Mettez la seringue dans un contenant en plastique solide et résistant à la perforation ou dans un pot de verre ou de métal.

Fermez le contenant avec un couvercle solide.



Ne mettez pas le contenant dans la poubelle ou le bac de recyclage.

Appelez **Info-Santé** de votre CLSC, accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pour savoir où aller déposer le contenant.

DIRECTION DE LA  
SANTÉ PUBLIQUE

### **GARDEZ LES SERINGUES LOIN DES ENFANTS**

Dites aux enfants de ne jamais toucher aux seringues et d'informer un adulte s'ils en trouvent.

## Les effets secondaires

Les effets secondaires des stéroïdes anabolisants sont multiples, d'autant plus qu'ils sont souvent consommés à des doses énormes (10 à 100 fois la dose usuelle). Certains effets secondaires peuvent être permanents:

- mauvais fonctionnement du foie;
- maladie du coeur, haute pression, cholestérol;
- rétrécissement des testicules, stérilité, augmentation des seins chez l'homme;
- apparition de poils et diminution des seins chez la femme;
- baisse de la résistance aux infections;
- trouble du sommeil, irritabilité, agressivité;
- arrêt prématuré de la croissance chez l'adolescent;
- tumeur au foie, au rein et à la prostate;
- perte de cheveux;
- acné.

**Partager les  
seringues...  
c'est risquer  
le sida.**

## POURQUOI PRENDRE DES RISQUES?

TU PEUX OBTENIR DES SERINGUES  
DE FAÇON ANONYME DANS LES ENDROITS  
QUI AFFICHENT CE CI :



SOURCE



DIRECTION DE LA SANTÉ PARLOIR

ADAPTATION DU DÉPLIANT



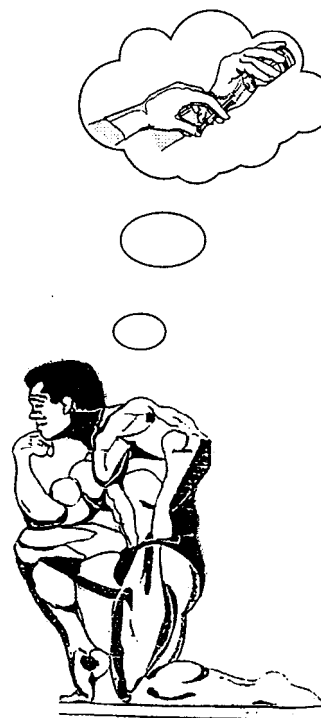
Agir pour mieux vivre

98-12

Impimerie Deluxe

# Pique ton bon sens

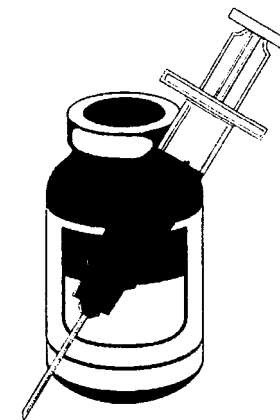
## Si tu t'injectes des stéroïdes...



## Un mot sur les stéroïdes

L'efficacité de ces drogues sur la performance reste très difficile à prouver, car plusieurs facteurs peuvent y être associés:

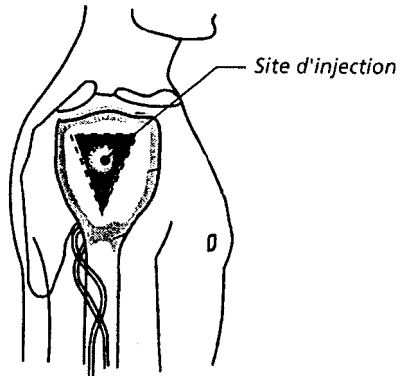
- le type de diète;
- l'intensité de l'entraînement physique;
- l'association simultanée d'autres drogues;
- la dose et le type de stéroïdes utilisés;
- la durée d'utilisation;
- les facteurs génétiques;
- les facteurs psychologiques.



## Où se piquer?

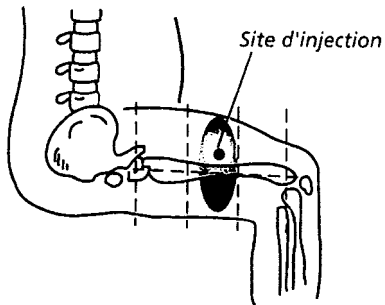
### Dans le bras:

Piquer dans la partie supérieure du muscle du bras, soit à environ 2 pouces sous l'os de l'épaule (voir dessin).



### Dans la cuisse:

Piquer sur le côté de la cuisse à mi-chemin entre le genou et la hanche (voir dessin).



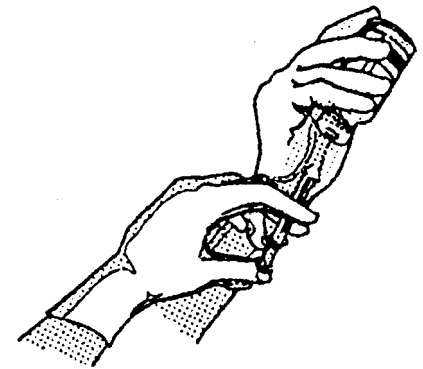
## Comment se piquer?

1. Rassembler le matériel nécessaire.
2. Se laver les mains.
3. Choisir l'endroit où piquer (bras ou cuisse).  
Changer d'endroit entre chaque piqûre
4. Toucher avec les doigts l'endroit où tu veux piquer. Ne pas piquer si la peau est rouge, sensible, fait mal, s'il y a une bosse, ou un bleu.
5. Nettoyer l'endroit avec un tampon alcoolisé.
6. Tendre fermement la peau entre l'index et le pouce.
7. -Prendre la seringue comme un crayon (il faut utiliser une aiguille de la bonne grosseur (23-25) et de la bonne longueur (5/8 à 1 pouce).  
-Placer l'aiguille à angle droit et enfoncer d'un coup sec; ensuite, relâcher la peau.
8. Tirer légèrement sur le piston pour voir s'il y a du sang. (S'il y a du sang, enlever l'aiguille, faire sortir quelques gouttes de liquide et repiquer).
9. Injecter le produit lentement.
10. Retirer l'aiguille d'un coup sec et presser légèrement à l'endroit piqué, avec une ouate ou une compresse.

\* **Les seringues souillées** doivent être rapportées ou jetées dans un contenant sécuritaire. Si ce n'est pas possible, il est au moins recommandé de **casser l'aiguille**.

## Stéroïdes et partage de seringues

L'usage des stéroïdes n'est pas en soi un risque pour le VIH/SIDA ou l'hépatite B. Mais si tu t'injectes des stéroïdes, le partage des seringues, des aiguilles ou des fioles te place en situation à risque. En fait, lors de toute injection, l'aiguille et la seringue viennent en contact avec du sang, même s'il ne semble pas y en avoir à l'oeil nu. Cette petite quantité de sang est suffisante pour transmettre le virus du SIDA ou celui de l'hépatite B. Lorsque l'aiguille d'une seringue contaminée pénètre une fiole, celle-ci devient aussitôt contaminée.



## Il faut toujours utiliser une seringue neuve

## Mais, si tu n'as pas de seringue neuve... voici comment nettoyer le matériel d'injection.

	RINCER 2 FOIS AVEC DE L'EAU	TREMPER LA CUILLÈRE EN LA SECOURANT	REMPLEIR LA SÉRINGUE	FRAPPER LA SÉRINGUE PLUSIEURS FOIS	VIDER LA SÉRINGUE
<b>1</b> ÉVACUER LE SANG					
<b>2</b> DÉSINFECTER		30 SECONDES	30 SECONDES		
<b>3</b> RINCER					

\* Une seringue ou aiguille nettoyée est moins sécuritaire qu'une neuve

## Région 14

Se piquer avec une  
seringue neuve et utiliser une  
cuillère à soi.

Prendre des drogues ou  
des stéroïdes avec une  
seringue déjà utilisée risque de  
t'injecter le virus du SIDA.

Vive l'autonomie!

Les seringues sont  
disponibles  
dans les pharmacies, CLSC,  
hôpitaux, organismes  
communautaires et cliniques

qui affichent ce logo.



Plusieurs de ces  
endroits récupèrent  
les

seringues usagées. Vive la  
récupération... Un pas vers l'avenir...  
Et c'est anonyme.



**RESSOURCES**  
**LES SERVICES**  
**SIDA**

Pour obtenir de l'aide et de l'information  
Appelle sans frais...

Drogue, aide & Référence	1.800.265.2626
Les services de crise de Lanaudière	1.800.436.0966 (région de Joliette 753.9977)

Où tu habites, de ta localité

Communication La Griffe - la grille@ram.org - Photos: Christian Rouleau

**fontaine**  
**RÉCUPÉRATION**  
**W.V.D.E.**  
**S.O.S. SIDA**  
**échange**  
**S.I.D.A.**

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX LANAUDIÈRE**  
**DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Pas de seringue neuve...  
qu'est-ce que je fais?

1

Tremper la cuillère  
en la secouant

Remplir la  
seringue

Frapper plusieurs  
fois la seringue

Vider la  
seringue

Évacuer 1<sup>e</sup> sang  
RINCER 2 FOIS AVEC  
DE L'EAU

Désinfecter

2

DÉSINFECTER 2 FOIS  
AVEC DE L'EAU DE  
JAVEL PURE

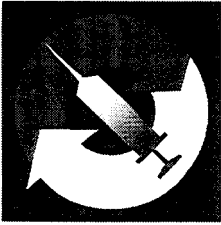
30 secondes

30 secondes

3

Rincer

RINCER 2 FOIS AVEC DE  
L'EAU



# L'Échange

Bulletin d'information Sida - Toxicomanies

Vol. 2, no 1  
automne 1999

Dans le cadre du projet de prévention du sida chez les utilisateurs de drogues par injection, il s'est avéré utile de créer un outil d'information. L'Échange est né. En premier lieu, il s'adresse aux différents intervenants des sites d'échange de seringues de Lanaudière. De plus, L'Échange veut aussi rejoindre les intervenants du réseau de la santé et hors-réseau, préoccupés par la prévention du sida chez les utilisateurs de drogues par injection, communément appelés les UDI. L'objectif de ce bulletin est d'être un lieu d'échange d'information. Cette tribune fournira des informations sur les différents psychotropes licites et illicites et leurs modes d'usage, sur les différentes interventions en toxicomanie et sur les données recueillies dans les différents sites d'échange de seringues. Il devrait aussi permettre aux organismes communautaires sida et en prévention des toxicomanies de faire connaître les services qu'ils offrent dans la région.

## LE TRAITEMENT À LA MÉTHADONE : UNE APPROCHE PERTINENTE

### LA MÉTHADONE : UN SUBSTITUT À L'HÉROÏNE

*(Extrait du rapport du « Comité sur les traitements et les services cliniques associés à la méthadone », avril 1999)*

La méthadone est une substance alcaloïde synthétique pouvant être utilisée comme substitut à l'héroïne. Le traitement à long terme par la méthadone est en usage depuis plus de trente ans pour le traitement des personnes dépendantes à l'héroïne. La pharmacologie de ce médicament est bien connue et l'efficacité de cette approche a été documentée par une multitude d'études évaluatives. Ainsi pour Santé Canada, la cure de substitution à la méthadone est une modalité de traitement efficace dans le traitement de la pharmacodépendance aux opiacés. Elle permet aux usagers d'héroïne de cesser de se piquer ou du moins de réduire la fréquence des injections, réduisant ainsi la propagation de VIH, d'autres agents infectieux et la mortalité associée au surdosage. Pour Santé Canada, les programmes d'entretien à la méthadone sont rentables et ont fourni la preuve qu'ils réduisaient le taux de partage de seringues. Il est de plus

en plus reconnu que la méthadone a aussi l'avantage de possiblement réduire le contact des usagers d'héroïne avec la criminalité. En effet, le traitement à la méthadone permet aux utilisateurs d'héroïne de réintégrer la communauté plutôt que de demeurer en marge et d'être criminellement perçus. Ceci a non seulement une valeur de réintégration sociale, mais favorise un contact continu avec le réseau de la santé et des services sociaux et permet d'accroître le counseling pour la prévention.

### ÉTAT DE SITUATION QUÉBÉCOIS

Selon l'avis d'experts, on estime qu'il y aurait de 10 000 à 12 000 héroïnomanes au Québec et qu'ils sont surtout à Montréal. Par contre, les données recueillies parmi les usagers de drogues par injection des programmes d'échange de seringues du Québec, indiquent la présence d'héroïnomanes aussi en dehors de Montréal. D'après le constat des travailleurs de rue de plusieurs régions du Québec, on remarque une recrudescence des consommateurs d'héroïne parmi les jeunes de la rue.

D'après les données de la corporation des médecins du Québec, en octobre 1997, près de 100 médecins avaient l'autorisation de prescrire la méthadone au Québec.

Selon la régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), 64 pharmaciens offraient le service de distribution par la méthadone du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1997.

Toujours selon la RAMQ, il y avait 675 personnes qui auraient reçu au moins une ordonnance de méthadone. Il faut noter que les données de la RAMQ n'incluent pas les personnes bénéficiant d'une assurance privée. Les données de la RAMQ représenteraient probablement les trois quarts des usagers de la méthadone. Le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement par la méthadone est très restreint par rapport à l'estimé de 10 000 à 12 000 héroïnomanes au Québec.

Au Québec, le coût annuel moyen par patient était estimé en 1995 à 4 869 \$ par année (1 869 \$ pour le coût du médicament et des services pharmaceutiques et 3 000 \$ pour les services médicaux). Le coût du

traitement par la méthadone est peu élevé si on considère que le coût annuel d'un héroïnomanie non traité est estimé à 30 000 \$ (frais de soins et de services de santé, désintoxication, counselling, hébergement), ou encore qu'une année d'incarcération pour un toxicomane coûte 60 000 \$ et que le traitement annuel d'une personne atteinte du sida coûte 150 000\$.

## RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

- ◆ Que le MSSS entreprenne des démarches auprès de Santé Canada afin que la responsabilité des autorisations de prescrire la méthadone soit transférée au Collège des médecins.
- ◆ Que des lignes directrices soient émises par l'ordre des pharmaciens et le Collège des médecins du Québec présentant une pratique médicale concernant le maintien à la méthadone dans le respect des droits de la personne et qu'il soit prévu dans ces lignes un allègement des exigences quant à la formation et l'obtention de licence.
- ◆ Que le MSSS puisse soutenir une formation en cohérence avec ces lignes directrices. Que la formation, dans la mesure du possible, soit faite conjointement avec les médecins et les pharmaciens.
- ◆ Que des démarches soient entreprises auprès des Facultés de médecine et de pharmacie du Québec, afin que les aspects entourant le traitement par la méthadone soient pris en compte dans les formations de base de ces professionnels.
- ◆ Que la formation des intervenants psychosociaux soit prise en compte dans la mesure où le service est essentiel en complément au traitement médical.
- ◆ Que le MSSS étudie la possibilité et la pertinence d'une rémunération adéquate pour les pharmaciens et les médecins qui offrent le traitement par la mé-

thadone et négocie une entente avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

## OUVERTURE ET FERMETURE DE SITES DANS LANAUDIÈRE

**La Maison Ste-Famille**, maison d'hébergement pour sidéens située à Lachenaie a fermé son site d'accès aux seringues stériles.

Cette fermeture est due aux pressions des voisins et du maire de Lachenaie. Pour l'instant, la survie même de la Maison Ste-Famille est en péril. Les résidents ont été relocalisés temporairement. Un des éléments déclencheurs de la crise est une seringue retrouvée dans la cour d'un voisin. Des démarches sont en cours pour rétablir l'entente avec le voisinage.

**Le CLSC d'Autray** a ouvert 3 sites d'accès aux seringues aux points de services de Berthierville, à Lavalltrie et à Saint-Gabriel-de-Brandon.

**Le Centre de soins Manawan** offre ce service depuis ce printemps.

Des démarches sont en cours au CLSC Lamater pour rendre aussi disponible des seringues stériles aux UDI.

Une liste des centres d'accès au matériel stérile d'injection, région de Lanaudière est jointe à ce bulletin.

## UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION :

**Prudence avec les seringues!**



Le 9 juin dernier, deux conférences de presse dans les sous-régions sud et nord de Lanaudière a permis d'informer le grand public sur la manipulation sécuritaire de seringues retrouvées dans l'environnement. Une petite affiche produite

par la Direction de santé publique adaptée de celle de Montréal-Centre permet de renseigner les gens sur le comment manipuler les seringues et où aller les déposer. Il est clair que l'implication de tous les sites d'échange de la région facilite la récupération des seringues souillées. Ainsi les personnes sont informées par Info-santé ou la Direction de la santé des différents sites d'échange où elles pourront déposer les seringues.

## UNE FORMATION OFFERTE PAR LE MSSS : L'APPROCHE DE RÉDUCTION DES MÉFAITS LIÉS À L'USAGE DES DROGUES

Le MSSS offre gratuitement une formation itinérante sur l'approche de réduction des méfaits. Le but de la formation est de faire en sorte que les participants possèdent une connaissance et une compréhension meilleures des tenants et des aboutissants de l'approche de réduction des méfaits. La formation s'adresse aux intervenants des services de santé et sociaux et à leurs partenaires, les réseaux de la sécurité publique et communautaires (services correctionnels et policiers). Pour toute information, veuillez vous adresser à la Direction de santé publique au 1-800-668-9229 ou 450-759-1157, poste 4454.

## L'échange

*Responsable de la publication:*

**Muriel Lafarge, MD**  
Service de maladies infectieuses  
Dossier MTS/SIDA

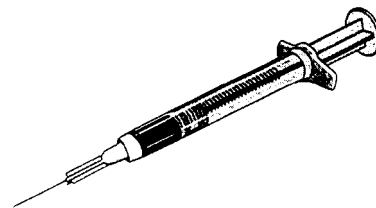
*Collaborateurs à ce numéro:*

**Muriel Lafarge, MD**  
**Martine Martin, MD**  
**Robert Peterson,**  
Coordonnateur en prévention des toxicomanies



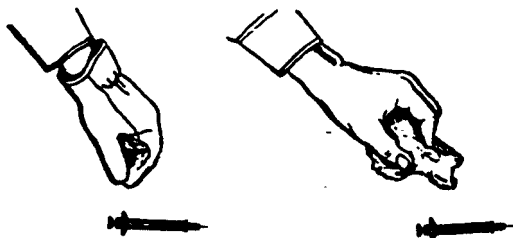


# ATTENTION



**PRUDENCE AVEC LES SERINGUES! MIEUX VAUT NE PAS Y TOUCHER**  
Si vous ramassez une seringue - manipulez-la avec précaution

1.



- Portez des gants épais ou utilisez un tissu épais pour prendre la seringue par le bout non piquant.

2.



- Tenez le bout piquant loin de vous.
- Faites attention de ne pas vous piquer avec l'aiguille.

3.



- Mettez la seringue dans un contenant en plastique ou dans un pot de verre ou de métal.
- Fermez le contenant avec un couvercle solide.

4.



- Ne mettez pas le contenant dans la poubelle ou le bac de recyclage.
- Appelez Info-santé de votre localité ou la Direction de santé publique de Lanaudière au 1-800-668-9229 pour savoir où aller déposer le contenant.

## GARDEZ LES SERINGUES LOIN DES ENFANTS

**N.B.:** Dire aux enfants de ne jamais toucher aux seringues et informer un adulte (parent, surveillant, ...) s'ils en trouvent.


Source :





DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

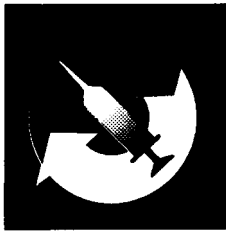
*Agir pour mieux vivre*

Adapté de : Direction de la santé publique  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
De Montréal-Centre

 Prendre des drogues ou des stéroïdes avec une seringue déjà utilisée risque de t'injecter le virus du SIDA

 Se piquer avec une seringue à soi

 Les seringues sont disponibles dans les endroits qui affichent ce logo :



ces endroits récupèrent les seringues usagées

VIVE LA RÉCUPÉRATION!  
UN PAS VERS L'AVENIR...


## PROGRES LANAUDIÈRE

Source :



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
LANAUDIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

 Endroits où se procurer des seringues neuves :

### ➤ Région de Joliette :

Centre hospitalier régional de Lanaudière  
(urgence 24heures/7jours) ☎ : (514) 759-8222

CLSC Joliette ☎ : (514) 755-2111

### ➤ Région de Repentigny :

Centre hospitalier Le Gardeur  
(urgence 24heures/7jours) ☎ : (514) 654-7525

CLSC Le Méandre ☎ : (514) 654-1023  
☎ : (514) 654-9012

☎ Téléphone pour connaître les heures d'ouverture

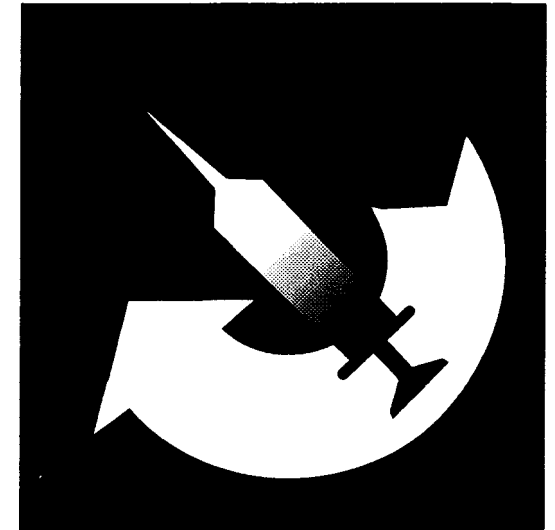
➤ Et également dans toutes les pharmacies de la région

qui affichent le logo :



## PROGRES LANAUDIÈRE UN PAS VERS L'AVENIR...

Une seringue à soi et vive la récupération !



PROGRAMME REGIONAL  
D'ÉCHANGE DE SERINGUES  
LANAUDIÈRE



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
LANAUDIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

## RESSOURCES ⇨ SIDA

### Pour en savoir plus sur le sida consulte :

☎ Services de dépistage anonyme  
du sida (pour passer un test)

- CLSC Joliette (Joliette) (514) 755-2111
- CLSC Le Méandre (Repentigny) (514) 654-1023

☎ Sida, Information, Prévention, Écoute  
(SIPE Lanaudière) (514) 752-4004

☎ Travailleurs de rue :

- Association pour les jeunes de la  
rue de Joliette (AJRJ) (514) 753-3692
- Centre Jeunesse  
Terrebonne (514) 964-5598

☎ Direction de la santé publique  
(DSP - Lanaudière) (514) 759-1157

☞ Consulte ton médecin ou  
le CLSC de ta localité

## RESSOURCES ⇨ TOXICOMANIE

### Tu crois avoir des problèmes de consommation de drogues ?

Communique avec :

☎ Centre Lanaudois d'Information  
sur les psychotropes  
(Le Clip) (Repentigny) (514) 582-2983

☎ Le Réseau (Joliette) (514) 759-4545

☎ Uniatox des Moulins  
(Terrebonne) (514) 968-0363

### Pour arrêter de se piquer

☎ Centre Le Tremplin (organisme public)

- Joliette (514) 755-6655
- Mascouche (514) 966-9705

☎ DROGUE, AIDE ET RÉFÉRENCES  
(24heures) 1-800-265-2626

## POUR OBTENIR DE L'AIDE...

### APPELLE ...

☎ Les services de crise de  
Lanaudière 1-800-436-0966

Région de Joliette (514) 753-9977

☎ Info-Santé des CLSC de Lanaudière

• Autray (514) 755-5500  
(514) 836-6777

• Joliette (514) 755-3322

• Matawinie :

⇒ Chertsey (514) 882-1011

⇒ St-Michel-des-Saints  
1-888-256-0404

⇒ St-Jean-de-Matha  
(514) 886-1155

⇒ St-Donat (819) 424-2148

• Le Méandre (514) 654-2572

• Lamater (514) 471-2882

• Montcalm (514) 839-7999  
1-888-256-0404

## Les effets secondaires

Les effets secondaires des stéroïdes anabolisants sont multiples, d'autant plus qu'ils sont souvent consommés à des doses énormes (10 à 100 fois la dose usuelle). Certains effets secondaires peuvent être permanents:

- mauvais fonctionnement du foie;
- maladie du coeur, haute pression, cholestérol;
- rétrécissement des testicules, stérilité, augmentation des seins chez l'homme;
- apparition de poils et diminution des seins chez la femme;
- baisse de la résistance aux infections;
- trouble du sommeil, irritabilité, agressivité;
- arrêt prématuré de la croissance chez l'adolescent;
- tumeur au foie, au rein et à la prostate;
- perte de cheveux;
- acné.



**Partager les seringues...  
c'est risquer  
le sida.**

## POURQUOI PRENDRE DES RISQUES?

Des seringues de 3cc  
sont disponibles  
gratuitement sur  
demande:

- Auprès des travailleurs de rue
- De l'Oasis, Unité mobile
- Des 4 CLSC de Laval:  
CLSC des Mille-Îles  
CLSC-CHSLD du Marigot  
CLSC-CHSLD du Ruisseau Papineau  
CLSC-CHSLD Ste-Rose



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
LAVAL  
Direction de la santé publique

\* Conception: RRSSS Saguenay/Lac St-Jean

98-04

# Pique ton bon sens

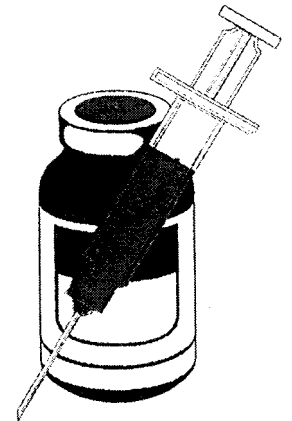
## Si tu t'injectes des stéroïdes...



## Un mot sur les stéroïdes

L'efficacité de ces drogues sur la performance reste très difficile à prouver, car plusieurs facteurs peuvent y être associés:

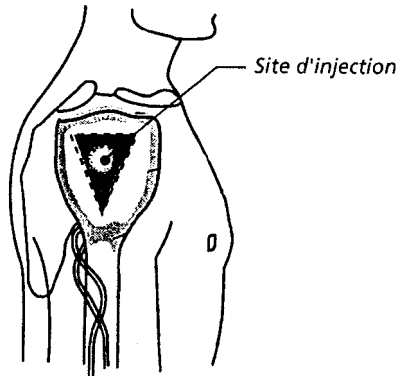
- le type de diète;
- l'intensité de l'entraînement physique;
- l'association simultanée d'autres drogues;
- la dose et le type de stéroïdes utilisés;
- la durée d'utilisation;
- les facteurs génétiques;
- les facteurs psychologiques.



## Où se piquer?

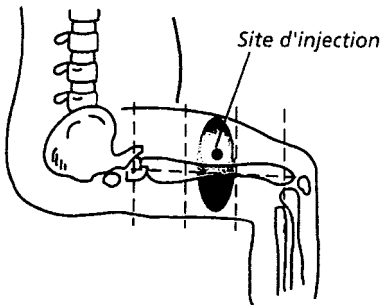
### Dans le bras:

Piquer dans la partie supérieure du muscle du bras, soit à environ 2 pouces sous l'os de l'épaule (voir dessin).



### Dans la cuisse:

Piquer sur le côté de la cuisse à mi-chemin entre le genou et la hanche (voir dessin).



## Comment se piquer?

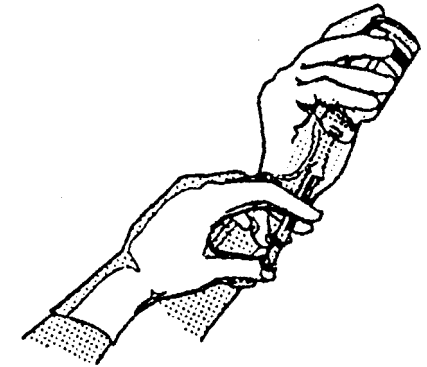
1. Rassembler le matériel nécessaire.
2. Se laver les mains.
3. Choisir l'endroit où piquer (bras ou cuisse).  
Changer d'endroit entre chaque piqûre
4. Toucher avec les doigts l'endroit où tu veux piquer. Ne pas piquer si la peau est rouge, sensible, fait mal, s'il y a une bosse, ou un bleu.
5. Nettoyer l'endroit avec un tampon alcoolisé.
6. Tendre fermement la peau entre l'index et le pouce.
7. -Prendre la seringue comme un crayon (il faut utiliser une aiguille de la bonne grosseur (23-25) et de la bonne longueur (5/8 à 1 pouce).  
-Placer l'aiguille à angle droit et enfoncer d'un coup sec; ensuite, relâcher la peau.
8. Tirer légèrement sur le piston pour voir s'il y a du sang. (S'il y a du sang, enlever l'aiguille, faire sortir quelques gouttes de liquide et repiquer).
9. Injecter le produit lentement.
10. Retirer l'aiguille d'un coup sec et presser légèrement à l'endroit piqué, avec une ouate ou une compresse.

\* **Les seringues souillées** doivent être rapportées ou jetées dans un contenant sécuritaire. Si ce n'est pas possible, il est au moins recommandé de **casser l'aiguille**.

## Stéroïdes et partage de seringues

L'usage des stéroïdes n'est pas en soi un risque pour le VIH/SIDA ou l'hépatite B. Mais si tu t'injectes des stéroïdes, le partage des seringues, des aiguilles ou des fioles te place en situation à risque. En fait, lors de toute injection, l'aiguille et la seringue viennent en contact avec du sang, même s'il ne semble pas y en avoir à l'oeil nu. Cette petite quantité de sang est suffisante pour transmettre le virus du SIDA ou celui de l'hépatite B. Lorsque l'aiguille d'une seringue contaminée pénètre une fiole, celle-ci devient aussitôt contaminée.

## Il faut toujours utiliser une seringue neuve



## Mais, si tu n'as pas de seringue neuve... voici comment nettoyer le matériel d'injection.

	RINCER 2 FOIS AVEC DE L'EAU	TREMPER LA CUILLÈRE EN LA SECOURANT	REMPLIR LA SÉRINGUE	FRAPPER LA SÉRINGUE PLUSIEURS FOIS	VIDER LA SÉRINGUE
<b>1</b> ÉVACUER LE SANG					
<b>2</b> DÉSINFECTER		30 SECONDES	30 SECONDES		
<b>3</b> RINCER					

\* Une seringue ou aiguille nettoyée est moins sécuritaire qu'une neuve



## RESSOURCES

Se piquer avec une seringue neuve et utiliser une cuillère à soi.

Prendre des drogues ou des stéroïdes avec une seringue déjà utilisée risque de t'injecter le virus du SIDA.

Vive l'autonomie!

Les seringues sont disponibles dans les pharmacies, CLSC, hôpitaux, organismes communautaires et cliniques qui affichent ce logo.



Plusieurs de ces endroits récupèrent les seringues usagées. Vive la récupération... Un pas vers l'avenir... Et c'est anonyme.



Plume fontaine



Pour obtenir de l'aide et de l'information  
Appelle sans frais...

Drogue, aide & Référence 1.800.265.2626  
Les services de crise de Lanaudière 1.800.436.0966  
(région de Joliette 753.9977)

Info-santé de la région



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
LANAUDIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

## **ANNEXE 8**

**Messages à véhiculer en matière de récupération des seringues  
dans les centres d'accès**

Régions	Messages
01	Il s'agit d'une préoccupation importante et qu'ils veillent à favoriser la récupération.
02	<p>La récupération est la responsabilité de tous les établissements privés ou publics engagés dans un programme de lutte contre les maladies transmissibles par le sang, face à la difficulté d'amener les UDI à rapporter leurs seringues souillées.</p> <p>Les PRAMIRS devraient faire un travail concerté de tous les intervenants impliqués afin de développer des méthodes sécuritaires pour éviter des accidents tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• casser l'aiguille dans un mouvement de gauche à droite avec l'embout ;</li> <li>• après avoir cassé l'aiguille, enlever le piston et mettre l'aiguille dans la seringue ;</li> <li>• remettre le piston et conserver la seringue pour échanger contre une seringue neuve ;</li> <li>• que chaque trousse soit refermée avec un autocollant qui rappelle la récupération des seringues souillées.</li> </ul> <p>Également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• il faut assurer la sécurité des personnes et de l'environnement en proposant des outils de communication dans des lieux spécifiques ;</li> <li>• jeter les seringues souillées dans un endroit sécuritaire ;</li> <li>• rapporter les seringues au site de distribution et d'échange ;</li> <li>• faire connaître les lieux de récupération ;</li> <li>• éviter de partager les seringues et le matériel d'injection ;</li> <li>• que les responsables des sites de distribution insistent auprès des UDI pour qu'ils rapportent leurs seringues ;</li> <li>• faire la promotion de comportements sécuritaires dans les médias (T.V., radio et journaux) ;</li> <li>• afin d'augmenter la sécurité, développer des programmes pour que des personnes se chargent de récupérer les seringues souillées dans les endroits ciblés ;</li> <li>• développer un système structuré provincial de récupération des seringues ;</li> <li>• diminuer les coûts de la récupération, de transport, de l'entreposage pour les établissements privés ou publics engagés dans un programme.</li> </ul>
03	<p>- Nous, les UDI, sommes responsables de la récupération de notre matériel d'injection. Les enfants, les travailleurs qui se rendent dans les accès sous terrain et les travailleurs de l'hôtellerie doivent être protégés et c'est notre responsabilité de ne pas jeter nos seringues dans l'environnement.</p> <p>- Nous avons la responsabilité de récupérer les seringues dans les lieux d'injection.</p>
04	Encourager la récupération dans les sites désignés et dans des contenants appropriés.

05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître aux UDI la possibilité d'utiliser différents contenants pour la récupération des seringues.</li> <li>- Récupérer facilite la poursuite du programme. Le message peut encourager la récupération.</li> <li>- Campagne nationale de récupération et sensibilisation.</li> </ul>
06	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les lieux et les modalités de récupération dans les institutions, les O.C., les restaurants, les bars, les terminus d'autobus, le métro...</li> <li>- De ne pas jeter les seringues par terre ni dans les déchets domestiques.</li> <li>- De toujours rapporter ses seringues au site de récupération.</li> <li>- Offrir des contenants individuels de récupération.</li> <li>- Promouvoir la tolérance policière à l'égard de la possession de seringues.</li> <li>- Développer un nouveau contenant de récupération plus petit pour un nombre restreint de seringues, transportable sur soi et assez sécuritaire pour être jeté n'importe où sans danger.</li> </ul>
07	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est important de récupérer pour soi et pour ses proches (accidents).</li> <li>- Toutefois la distribution prime.</li> </ul>
08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantage de rapporter vos seringues neuves offertes.</li> <li>- Sécurité de la population en générale.</li> <li>- Sécurité des enfants (parc).</li> <li>- Promouvoir l'image de l'UDI qui est responsabilisé.</li> </ul>
09	Convaincre et persuader les UDI à protéger l'environnement.
12	Insister sur le fait de ramener les seringues.
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus on récupère, moins il y a de risque pour la population de piqûre accidentelle.</li> <li>- Récupérer et manipuler les seringues souillées de façon sécuritaire.</li> </ul>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intérêt de récupérer pour maintenir en place les PRAMIRS qui sont gratuits. Le donnant donnant. Pour le maintien d'un service, collaborez.</li> <li>- La protection de la santé publique. Ne pas contaminer des personnes qui ne sont pas en lien avec la consommation de drogues (ex. : les enfants dans un parc).</li> <li>- La philosophie verte : Vive la récupération, Non à la pollution.</li> </ul>
16	Message clair et dire que c'est dangereux pour nos enfants !!! Habituellement ils sont sensibles à cet argument.

## **ANNEXE 9**

**Suggestions au CQCS dans l'optique de l'élaboration de nouveaux  
outils de communication**

Régions	Suggestions
02	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation aux provenances de seringues retrouvées dans l'environnement et l'impact sur leur propre programme par la suite.</li> <li>- Mieux comprendre le passage à l'injection.</li> </ul>
03	Mario Gagnon, de Point de Repères, fait des 'on spot' sur des messages très ciblés avec un dessin et le vocabulaire adaptés à la culture de la clientèle du site. C'est une formule qui a beaucoup de succès. Le petit guide à l'intention des UDI que prépare Montréal serait très approprié pour ce genre de message 1 page à la fois.
04	Matériel plus adapté (B.D.), simple, avec un message clair particulièrement sur la récupération.
05	Un jeu de cartes.
06	Elaboration d'outils de communication (posters, autres ...) destinés aux policiers patrouilleurs ou enquêteurs des postes de police du Québec afin de promouvoir leur rôle social en lien avec la sécurité des citoyens et leur rôle d'éducateur auprès des UDI.
07	Modifier la loi en ce qui concerne la possession de matériel injectable.
08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Message direct sans équivoque.</li> <li>- Langage du milieu.</li> <li>- Moins de texte, plus d'image choc.</li> <li>- Peut-être un soupçon d'humour.</li> </ul>
09	Faire plus de publicité sur le logo et renouveler le matériel.
12	Cartes porte feuilles à distribuer aux UDI qu'ils connaissent et qui ne fréquentent pas les sites.
13	Il faudrait que le CQCS fasse des liens avec la sécurité publique (policiers) afin de tenter de trouver des solutions à la répression policière. Les UDI sont anxieux de se promener avec des seringues souillées, de peur de se faire prendre par les policiers, donc c'est un obstacle à la récupération.